Lire en dernière page

REMANIEMENT MINISTÉRIEL EN GRANDE-BRETAGNE

ÉDITION NEUCHÂTEL / JURA

No 227 - Lundi 6 octobre 1969

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél réd. (039) 3 10 88, tél. adm et publ. (039) 3 10 87 CCP 23 313. Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 4.50, 3 mois Fr. 13.—, 6 mois Fr. 25.—, 1 an Fr. 50.— LE NUMÉRO: 30 ct. Directeur. René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

Allemagne: « Ouverture » à tous les niveaux

Un assouplissement prudent de la politique avec l'Est et une nette ouverture vers les classes moyennes ainsi que vers les jeunes, seront les caractéristiques essentielles du programme gouvernemental que les socialistes et les libéraux ont élaboré en scellant leur alliance qui a été entérinée vendredi par les groupes parlementaires du SPD et du FDP. Selon les milieux informés, le nouveau gouvernement envisagera l'abandon de la « doctrine Hallstein » (rupture automatique avec les pays reconnaissant Berlin-Est). Envers l'Est, le cabinet Brandt—Scheel prônera un désarmement équilibré. Sur le plan intérieur, l'accent sera mis sur l'économie. Un programme agraire est en cours l'élaboration. Un effort sera entrepris dans le domaine fiscal pour les petits et les moyens salariés. Pour les ouvriers, l'abattement à la base sera doublé — de 240 à 480 D. M. — de même que le niveau minimum des revenus imposables, qui passera respectivement à 32 000 et 64 000 D. M. pour les célibataires et les couples. Aucune mesure « révolutionnaire » n'interviendra sur le plan social, mais la législation sur la représentation du personnel dans les comités d'entreprises sera améliorée. Une réforme du cabinet servira à diminuer le train de vie de l'Etat. Quatre ministères seront supprimés. A noter, enfin, que les nouveaux dirigeants allemands accorderont une attention particulière aux jeunes dont l'agitation et le désir de se faire entendre n'ont pas été sans alarmer. Il est prévu d'abaisser l'âge électoral de 21 à 18 ans et celui de l'éligibilité de 25 à 21 ans. Notre photo de Bonn montre quelques-uns des principaux artisans de la nouvelle coalition: de gauche à droite, Josef Ertl, Karl Schiller, Alex Möller, Helmut Schmidt et Willy Brandt, autour de la table de conférence. Au fond, des représentants de la presse.

DERNIÈRE PAGE

PROPOS DE JURISTE Face à la police

Le dénigrement de la police est à la mode en tous pays chez beaucoup de ceux qui, en ou hors parti, se veulent ultraprogessistes ou ultra-réactionnaires. Des sociologues à la mode expliquent que l'appareil de l'Etat et toutes les institutions établies asservissent une majorité, exploitée, à une minorité joignant le pouvoir politique au pouvoir économique. Ce raisonnement, entendu chez Léon Daudet, Trotsky, Milovan Djilas, Marcuse, Rudi Dutschke, Cohn-Bendit, Modjelewski, etc., vise aussi bien, en fait, les dictatures (URSS, Espagne, Portugal, Brésil, Grèce, etc.) que des démocraties libérales soucieuses du respect des droits de l'homme. Les « économiquement faibles » ont-ils donc avantage à échanger un cheval borgne contre un aveugle, à démolir collectivement avant de reconstruire en ordre dispersé, à sacrifier la paix du travail et de la rue pour se donner de nouveaux maîtres ? Je ne le crois pas.

D'ailleurs, dans les démocraties vraies, le pouvoir politique et administratif est aujourd'hui pour tout ou partie entre les mains des « économiquement faibles » et le sera de plus en plus, bien que les « économiquement faibles » ne soient plus toujours les mêmes. Ce pouvoir administratif a-t-il tort alors d'utiliser la police pour empêcher ou réprimer des troubles apportés dans la vie quotidienne des travailleurs par des apprentis saboteurs ? Si la police, salariée elle aussi, a souvent dû, par devoir professionnel et souvent contre son gré, combattre des manifestations de salariés, elle a souvent aussi, toujours par devoir professionnel, combattu des troubles de caractère réactionnaire; qu'on se rappelle la lutte de l'Allemagne weimarienne contre les nazis, celle de la IIIe République française contre l'Action française et les Croix de feu. Ce sera de plus en plus souvent le cas. Trotsky lui-même ne s'est jamais gêné d'utiliser la force publique. L'important, c'est que la police reste dans les limites de ses obligations légales, et qu'elle soit aux ordres de magistrats élus, raisonnables et jouissant de la confiance de milieux variés de de population (par exemple de la municipalité de Berne, le 1er juin 1969).

Les démonstrations de rue, également revenues à la mode, atteignent-elles leur but ? Certainement pas si elles aboutissent à des excès. Autant les grèves de jadis de l'économie privée ont nui au pouvoir économique privé pour réussir à lui arracher des concessions, autant les grèves partielles d'aujourd'hui, portées sur les services publics, surtout à l'étranger, nuisent surtout au petit peuple qui ne peut échapper à leurs effets. De même, les démonstrations de rue qui trahissent le respect dû aux réunions pacifiques et aux opinions professées, qui empêchent la libre circulation des travailleurs urbains comme des ambulances et des autopompes, qui causent des dommages à n'importe qui d'entre nous (comme lors de l'émeute paysanne à Berne, de 17 novembre 1961) ne convainquent personne hors leurs auteurs et sont tout juste bonnes, si elles se multiplient, à provoquer la formation de gardes civiques de funeste mémoire. D'ailleurs, désireux de conserver et d'accroître la participation des « économiquement faibles » à la gestion de l'Etat (fédéral, cantonal et communal), le Parti socialiste suisse et l'Union syndicale suisse se gardent bien d'utiliser sérieusement ces jouets dangereux. Ils devront même s'y opposer fermement. De leur côté, les municipalités progressistes n'ont-elles pas raison de vouloir conserver une réputation de gardiennes de la sécurité commune, tâche noble pour l'édification de la société universelle ? Ne doivent-elle pas aussi protéger leurs fonctionnaires ? On sait qu'un agent de la police de Berne a été récemment enflammé par un cocktail Molotov devant l'Ambassade soviétique, donc par un manifestant de « droite ».

Au point de vue pénal, les excès commis lors de certaines démonstrations consistent généralement en les délits suivants, qui peuvent entraîner des peines d'emprisonnement et sont généralement poursuivis d'office: lésions corporelles, mises en danger de mort, rixes, dommages à la propriété, émeutes (c'est-à-dire, selon l'article 260 du Code pénal, la participation à des attroupements publics au cours desquels se commettent des violences collectives), des violations de domicile, des incendies, l'emploi d'explosifs, des dommages aux entreprises électriques, des entraves à la circulation publique ou au service des chemins de fer (tramways), des outrages aux Etats étrangers, des atteintes aux emblèmes nationaux étrangers, etc. Le lecteur voudra m'excuser de ne pas citer les articles correspondants du Code pénal.

Au point de vue civil, se demande-t-on suffisamment qui supporte ces dommages distribués un peu au hasard et qui frappent autant partisans qu'adversaires ? La loi dit en substance ceci: Celui qui cause, d'une manière illicite, un dommage à autrui, soit intentionnellement, soit par négligence ou imprudence est tenu de le réparer (art. 41 du Code des obligations); lorsque plusieurs ont causé ensemble un dommage, ils sont tenus solidairement de le réparer, sans qu'il y ait lieu de distinguer entre l'instigateur, l'auteur principal et le complice, mais le juge appréciera s'ils sont en droit de recourir l'un contre l'autre (art. 50 CO); le juge peut réduire les dommages-intérêts ou même n'en point allouer lorsque des faits dont la partie lésée est responsable ont contribué à créer ou augmenter le dommage (art 44 CO); enfin, en cas de légitime défense, il n'est pas dû de réparation pour le dommage causé à la personne ou aux biens de l'agresseur (art. 52 CO).

Mais ce Code des obligations n'est souvent guère utile pour dédommager les propriétaires lésés (vitrines brisées, boutiques et établissements publics saccagés ou pillés, automobiles brûlées, tramways ou autobus renversés, chaussées dépavées, etc.). Il n'y a guère que quelques organisateurs qui peuvent être identifiés; la plupart des auteurs ou instigateurs restent anonymes, ou bien échappent à leur obligation par leur insolvabilité. Pour leur part, les assurances mobilières, d'accidents et de responsabilité civile ne couvrent souvent pas les dommages encourus ou causés en cas de rixe, d'émeutes ou de guerre civile, ou bien elles examinent si lésé ou assuré n'ont pas contribué à créer ou augmenter le dommage par une faute grave.

Comme les lésés ne peuvent généralement pas demander aux pouvoirs publics, qu'ils accusent d'inertie policière, de les indemniser totalement comme l'a fait la ville de Paris en 1968, les citoyens risquent cette conséquence que les lois restreindront le droit de réunion sur la voie publique et astreindront les organisateurs de manifestations légales à déposer une caution suffisante, tandis que les manifestations non autorisées devront d'emblée être empêchées ou réprimées policièrement.

Ce ne serait hélas pas un progrès, mais on ne saurait encore accuser de « provocation » une police dont tout Etat fondé sur le droit a besoin.

Ch.-O. ROTH.

Les «jeunes loups» quittent le PST

A Zurich, plus d'une centaine de jeunes militants de gauche ont décidé de se séparer du Parti suisse du travail au cours d'une réunion qui a eu lieu samedi et dimanche.

Ces jeunes gens appartiennent à la « jeune section du Parti du travail » du canton de Zurich, à la tendance de gauche du Parti ouvrier et populaire vaudois et à quelques autres groupements liés à l'opposition au sein du Parti suisse du travail. De nombreux participants n'étaient pas membres du PST, ce qui montre bien que cette assemblée voulait élaborer une action commune pour l'avenir.

Le but principal de la conférence était de proclamer la séparation de ces groupes du Parti du travail. Pour le nouveau mouvement, le PST, qui a fondé toute sa stratégie sur l'électoralisme en vue d'instaurer une « démocratie avancée », se trompe totalement sur la nature véritable de l'Etat bourgeois. Il crée, aux dires des jeunes militants réunis à Zurich, des illusions dangereuses sur la possibilité d'atteindre le socialisme par la voie parlementaire. Il a abandonné la position de classe du prolétariat puisqu'il appelle, depuis 25 ans, un « vaste rassemblement populaire » qui devrait regrouper ouvriers, employés, paysans petits commerçants, intellectuels et petits industriels pour la défense de leurs intérêts communs.

En outre, la conférence de Zurich a critiqué le PST dans sa position à l'égard de l'URSS. Ce parti se refuse à faire une analyse critique de la société et de la bureaucratie soviétiques, disent les jeunes. De ce fait, les militants réunis à Zurich dénient au PST la capacité de reconnaître la vraie nature et le rôle de l'URSS au sein du mouvement communiste international.

Pour les participants à cette conférence, la voie est maintenant tracée pour continuer le travail de clarification et de confrontation politiques ainsi amorcé. Pour ce faire, une coopération avec d'autres groupes est nécessaire, dans la perspective, à long terme, de la construction d'une nouvelle organisation révolutionnaire sur le plan national.

Comme on a pu l'apprendre au cours de cette conférence des groupes d'opposition du Parti suisse du travail, Konrad Farner, le théoricien suisse du communisme, a annoncé sa démission du Parti du travail, ainsi que celle de sa femme, vers le milieu de la semaine dernière. Il a pris cette décision après l'exclusion de Franz Rueb du PST.

Mauvais plaisants arrêtés

En décembre 1968 et en août 1969, la rédaction d'un journal neuchâtelois avait reçu plusieurs lettres signées TR (troupes de choc), FLJ (front de libération du Jura). Ces missives contenaient des menaces et promettaient de nouveaux actes de violence. Un des attentats concernait le barrage du Grimsel et était annoncé pour le 13 septembre. Des mesures de protection avaient été mises en place dans la région de l'Oberhasli. Ces lettres avaient été postées à l'étranger et en Suisse. La police a arrêté leurs auteurs mais n'a pas encore révélé leur identité. On sait seulement qu'il s'agit d'un habitant de Bienne et d'un Vaudois.

Cap Kennedy a 20 ans

On a fêté à Cap Kennedy le vingtième anniversaire de la « gare interplanétaire » d'Amérique. Notre photo: 1800 fois environ s'est répétée cette image d'une fusée spatiale s'élevant des rampes de lancement de Cap Kennedy. En outre, depuis que « Spoutnik » fut lancé par l'URSS en 1957, inaugurant ainsi l'ère spatiale, 4111 engins et débris divers ont été envoyés dans le cosmos. 1745 s'y trouvent toujours !

Enfants qu'il faut aider

Les lésions cérébrales des enfants infirmes moteurs cérébraux ne sont ni héréditaires ni prévisibles. En Suisse, cette maladie frappe, chaque année, deux cents nouveau-nés. On dénombre de plus en plus de cas graves. Aujourd'hui, on estime à quatre mille, pour le moins, le nombre d'enfants suisse infirmes moteurs cérébraux.

Le week-end en noir

● Un avion Piper parti de Sion s'est écrasé dimanche dans le val d'Hérens; le passager, M. A. Converset, 33 ans, de Vevey, est mort, tandis que le pilote, M. P. de Werra, Sédunois habitant Vevey, âgé également de 33 ans, est dans un état très grave. — ● Dimanche aussi, sur l'aérodrome de Beromuenster (LU), un parachutiste allemand qui a, semble-t-il ouvert trop tard son parachute au cours d'une chute libre de 1500 m., s'est écrasé au sol. — ● Blessé à Bex, vendredi soir, un cyclomotoriste d'Yvorne, M. L. Bergier, 61 ans, est mort samedi à l'Hôpital d'Aigle. — ● Des pêcheurs français ont remonté dans leurs filets, au large de Crans-sur-Nyon, un cadavre non encore identifié. — ● Dimanche, un mécanicien CFF a trouvé sur la voie, près de Tolochenaz, le cadavre de M. G. Noetzli, 75 ans, de Morges. — ● Un quinquagénaire s'est tué en voiture à Winterthour, à la suite d'un excès de vitesse. — ● Un autre automobiliste, âgé lui de 45 ans, a trouvé la mort près de Schlieren, en raison peut-être d'une crise cardiaque subite. — ● A Oberriet (SG), un garçon de 9 ans a été écrasé par une auto. — ● Un laitier de 52 ans a été tué au cours d'une collision provoquée par un conducteur ivre, à Neuhausen (SH). — ● A la raffinerie de sucre de Frauenfeld, un ouvrier italien a été écrasé entre deux wagons qu'il attelait. — ● Jouant avec une corde, un enfant de 11 ans s'est accidentellement tué par pendaison, près de Bellinzone. — ● A Harenwilen (TG), un monteur, père de six enfants, a été électrocuté alors qu'il travaillait dans un transformateur. — ● Un jeune alpiniste schaffhousois de 19 ans, domicilié à Thayngen, s'est tué dans les Alpes glaronnaises.

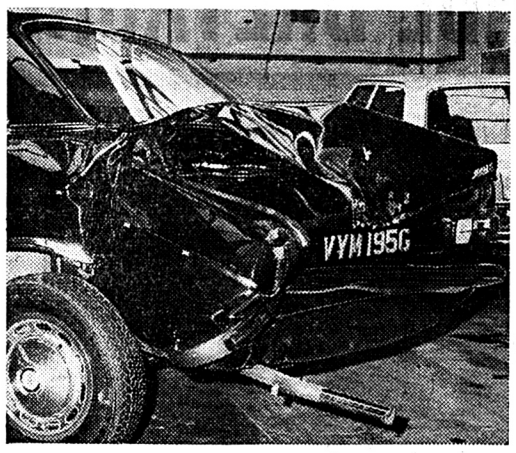

Les supports du gabarit cèdent en même temps que les parties situées à l'avant et à l'arrière du véhicule. Dans la mesure du possible, ce sont les supports du gabarit qui protègent des chocs latéraux.

LA SÉCURITÉ AUTOMOBILE :

Une réalité et non une réclame

Le mot « sécurité » est devenu un atout publicitaire

Chacun sait, qu'il soit acheteur d'une automobile ou qu'il s'intéresse simplement aux voitures, combien le mot « sûreté » est devenu, ces dernières années, un atout publicitaire. Il n'est pas un vendeur à ne point vanter, preuves à l'appui, les mérites de la sûreté intérieure ou extérieure de sa marque, à ne point illustrer ses arguments à grand renfort d'exemples. Certes, un effort considérable a été accompli pour améliorer la sécurité de l'automobiliste ; nous n'allons pas examiner ici s'il est vrai que — comme d'aucuns le prétendent — les conditions d'importation requises par les USA, pays où les normes de sûreté se sont infiltrées jusque dans les textes de loi et auxquelles les exportateurs européens doivent se tenir, y sont pour quelque chose, ou si le public, peu à peu conscient du rôle de la sûreté, a forcé les constructeurs européens à prendre les mesures qui s'imposaient depuis longtemps.

Beaucoup de constructeurs ont pris à cœur la sûreté

Les prétendues mesures de sûreté, recommandées il n'y a pas si longtemps, sont restées dans nos mémoires. Cheval de bataille des vendeurs : le rembourrage du tableau de bord. La clé de contact qui « vise » les genoux est passée sous silence, comme d'ailleurs le frein à main qui, placé sous le tableau de bord, n'en manque pas une pour casser les tibias lors d'une collision. On parlait de la souplesse de tel pare-soleil ; on passait comme chat sur braise sur la forme de telle poignée de portière ; on se gardait de parler de telle manivelle à la forme massive ; et les amarres des ceintures de sécurité... fixées de telle manière que l'automobiliste était catapulté avec son siège contre le pare-brise. On pourrait citer des douzaines d'exemples de ce genre. A ce jour, heureusement, beaucoup de constructeurs ont pris à cœur la sûreté ; qu'il leur soit remercié au nom de tous les automobilistes.

Il faut exiger des mesures de sécurité

Pour illustrer une des principales — et, selon notre avis, indispensables — mesures de sûreté, nous avons choisi un modèle de la classe moyenne des voitures, l'Audi 1000. Chaque acheteur d'une automobile se doit, aujourd'hui, d'exiger ces mesures de sûreté ; il ne doit pas se contenter simplement de les approuver. Nous allons laisser de côté la « sécurité active » qui est définie par les données techniques d'un véhicule, celle qui est capable d'éviter l'accident : les freins (à double circuit), la stabilité de course, la tenue de route, l'accélération du moteur, les pneus, la sensibilité au vent latéral, la climatisation suffisante, une bonne vue garantie, etc.

On trouve cette « sécurité active » pratiquement dans toutes les voitures, étant entendu qu'elle reste relative ; il suffit de rappeler la sensibilité au vent latéral pour s'en rendre compte. Ce qui nous intéresse spécialement, c'est la « sécurité passive », ce que le constructeur a entrepris pour limiter les dégâts lors de l'accident.

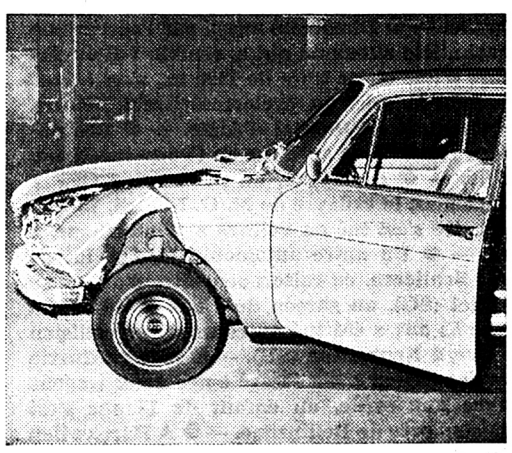

La zone de déformation de l'Audi n'existe pas que sur le papier ; elle sera effective en cas d'accident. L'intérieur reste intact, alors que tout l'avant est défoncé.

Qu'est-ce que la sécurité passive ?

Sachant que bien plus de la moitié des accidents sont des collisions soit à l'avant, soit à l'arrière du véhicule, il ne nous étonnera pas que les constructeurs aient porté leur attention sur ces parties, sur leur capacité d'absorber les chocs. L'intérieur de l'Audi a été conçu comme cellule de sûreté, alors que l'avant et l'arrière sont des zones de déformation. Ces zones de déformation absorbent le choc alors que les supports du gabarit cèdent sous la pression : l'intérieur, quant à lui, reste intact. Les serrures sont construites de telle manière que, lors d'un choc, les portières ne sautent plus d'elles-mêmes ; on peut les ouvrir aisément après l'accident. Les illustrations prouvent de façon impressionnante que les zones de déformation et la cellule de sûreté n'existent pas uniquement sur le papier, mais qu'elles remplissent bel et bien leur tâche.

Le danger principal reste la colonne de direction

Il n'arrive que trop fréquemment que, à la suite d'une collision frontale, la colonne de direction se déplace à l'intérieur de la voiture au risque d'empaler le conducteur. Certes, de nombreuses voitures possèdent un volant de direction à rayon central ou à moyeu construit pour présenter une grande surface, afin d'éviter, dans la mesure du possible, les blessures ; il n'en reste pas moins que le danger principal reste la colonne de direction elle-même. De ce côté, l'Audi est bien nantie ; sa colonne de direction ne débute, en effet, qu'à un mètre du pare-chocs. Avant que le choc ne parvienne jusqu'à la colonne de direction, il faudra que le pare-chocs, la grille du radiateur et d'autres parties de la carrosserie, le moteur, la boîte à vitesses, le différentiel et le pont avant avec le support du gabarit aient cédé ; c'est seulement à ce moment que le choc parviendra à la colonne de direction qui, munie d'une articulation à cardan, offre encore plus de sûreté. De plus, le volant cède vers le bas, si jamais il devait menacer le conducteur. La serrure de contact a été placée vers le haut de la colonne de direction ; elle ne sera jamais un danger pour les genoux. La tableau de bord — contre lequel les têtes viennent irrémédiablement se cogner— a été capitonné, tout comme les parties de tôle placées en dessous ; les chocs sont ainsi absorbés. Cela signifie double amortissement suivant la violence du choc. La boîte à gants et les divers casiers sont également construits en fonction des chocs. Un fait mérite d'être signalé spécialement : le tableau de bord ne possède, à part les deux petits leviers de commande pour l'aération et le chauffage — ils sont d'ailleurs encastrés dans le capitonnage — plus aucune manette saillante. Les interrupteurs sont munis de leur symbole respectif et ils sont placés entre des bourrelets facilement déformables qui en facilitent l'emploi dans l'obscurité. Les poignées, les pare-soleil et les accoudoirs sont confectionnés d'une matière souple qui se déforme aisément. Le frein à main est placé entre les deux sièges avant ; le cas échéant, il peut être actionné facilement par le passager et il ne menace pas les genoux comme c'est le cas lorsqu'il se trouve placé à côté de la colonne de direction. Les poignées des portières se trouvent sous les accoudoirs, alors que la manivelle qui commande les fenêtres est capitonnée et qu'elle cède à la pression. Suivant la violence du choc, le rétroviseur intérieur saute de sa monture. Les passagers assis à l'arrière n'ont pas été oubliés. En plus de toutes les mesures mentionnées — le verrouillage des portières, hors de portée des enfants, allant de soi — il convient de signaler le rembourrage, particulièrement efficace, placé sur l'arête supérieure des dossiers des sièges avant, ainsi que la roue de secours, placée juste derrière le dossier des sièges arrière, qui joue le rôle d'amortisseur en cas de choc venant de l'arrière. Il est bien entendu que le tableau de bord d'une voiture moderne n'aveugle pas, et que la luminosité des instruments de contrôle est réglable, que les ceintures de sécurité et leurs amarres retiennent les personnes à tout prix, et qu'il n'y a ni arêtes vives ni parties saillantes qui pourraient blesser les passagers. Le toit est rembourré de matière synthétique élastique.

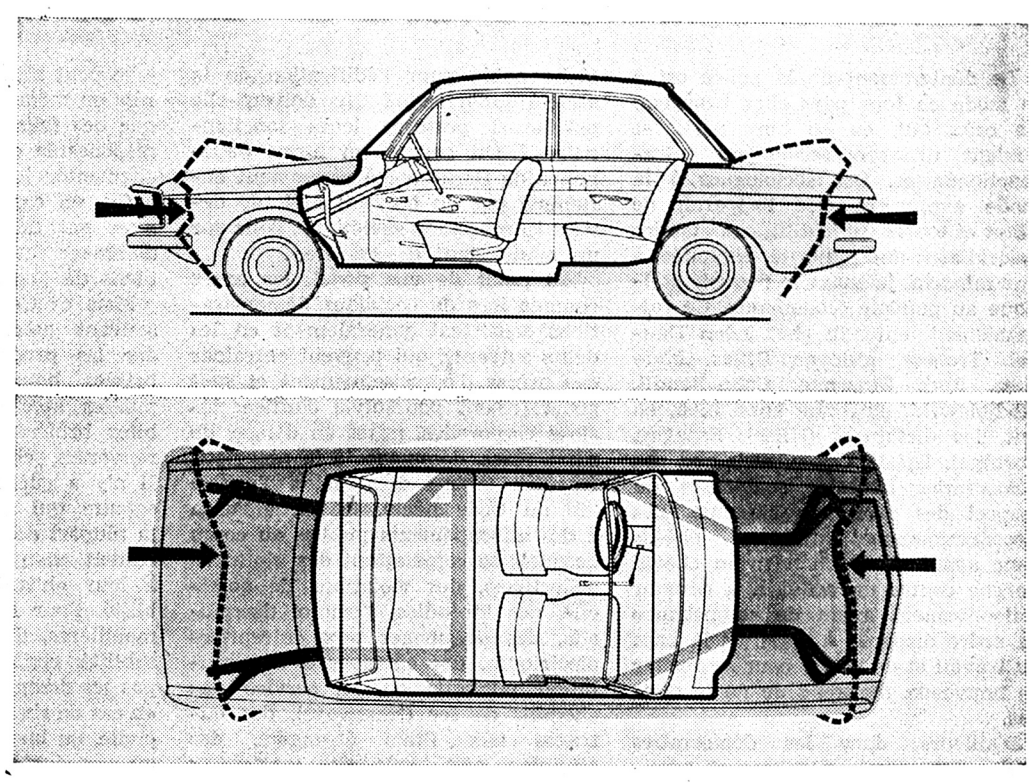

Même à grande vitesse, une collision à l'arrière laissera les passagers indemnes, à condition que l'arrière de la voiture ait été construit en fonction de ces accidents.

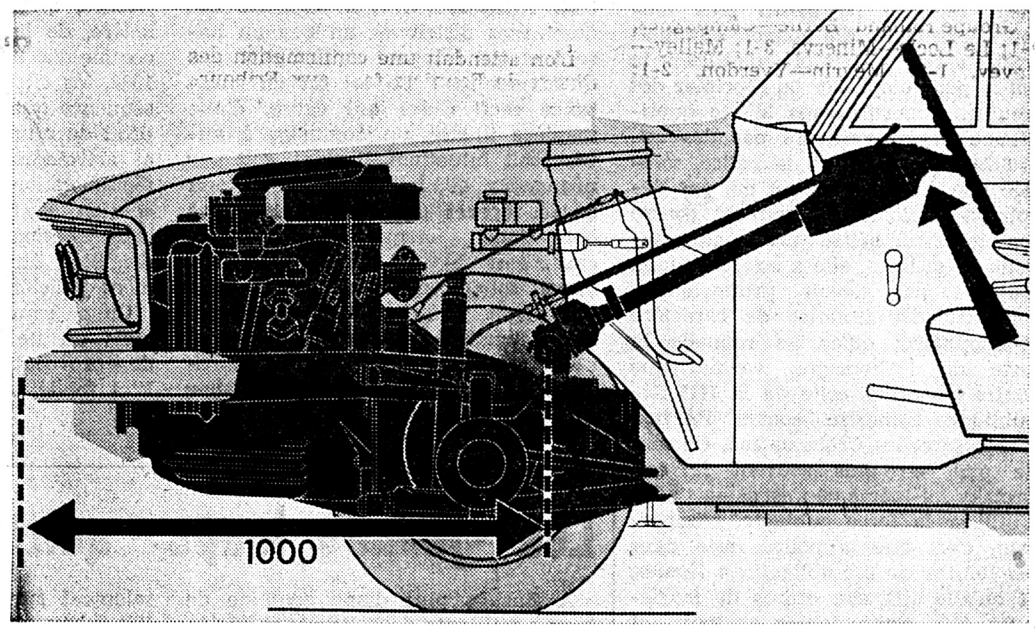

La tableau de bord n'est pas seul à être rembourré ; les parties de tête placées dessous le sont aussi. Cela signifie un amortissement double suivant la violence du choc.

Il reste encore à faire

Bien sûr, toutes ces mesures ne suffisent pas encore, et pour cause... Il suffit de se rappeler que 30 % environ des collisions se produisent sur le côté du véhicule, spécialement dans les carrefours. A ce jour, les constructeurs sont restés impuissants à protéger les passagers de ce danger latéral venant défoncer l'intérieur tel un bélier ; les zones de déformation font pratiquement défaut sur le côté des voitures.

C'est à l'acheteur de prendre conscience

L'exemple que nous avons choisi prouve qu'une voiture de la classe moyenne peut être construite, sans frais énormes mais avec le capital d'ingéniosité nécessaire, comme une voiture offrant le maximum de sécurité selon les normes de sûreté active et passive actuellement connues. C'est aux acheteurs qu'il incombe de prendre conscience de cette « auto-sécurité », de l'exiger tout simplement et de refuser toute voiture qui ne présente pas une sécurité passive suffisante.

(Pan.)

La colonne de direction commence à un mètre du pare-chocs. Cela revient à dire que le pare-chocs, des parties de la carrosserie, le moteur, la boîte à vitesses, le différentiel, le pont avant se trouvent devant la direction et que, en cas de collision, toutes ces parties empêchent la colonne de pénétrer à l'intérieur. Le volant cède vers le bas si jamais le conducteur devait être menacé.

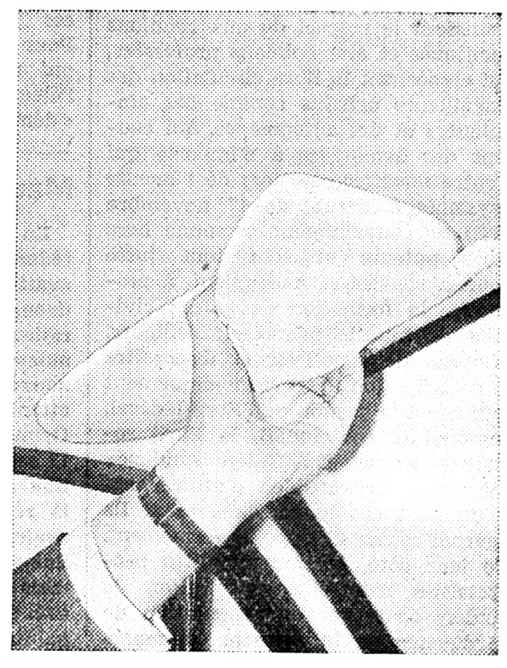

Résultats et classements

LNA

Bâle—Zurich, 1-1
Bienne—Lausanne, 0-5
Fribourg—La Chaux-de-Fonds, 3-0
Grasshoppers—Bellinzone, 3-2
Lugano—Winterthour, 2-1
Servette—Young-Boys, 3-3
Wettingen—Saint-Gall, 1-0

1. Servette	6	4	1	1	20-7	9
2. Bâle	6	3	2	1	12-7	8
3. Lugano	6	3	2	1	8-6	8
4. Zurich	6	2	3	1	12-8	7
5. Lausanne	6	2	3	1	15-13	7
6. Grasshoppers	6	3	1	2	6-6	7
7. Bienne	6	3	1	2	8-9	7
8. Fribourg	6	3	0	3	10-7	6
9. Young-Boys	6	2	2	2	12-12	6
10. Wettingen	6	3	0	3	6-9	6
11. Winterthour	6	1	3	2	10-9	5
12. Chaux-de-Fds	6	2	0	4	8-18	4
13. Bellinzone	6	0	2	4	4-11	2
14. Saint-Gall	6	1	0	5	6-15	2

LNB

Bruhl—Young-Fellows, 1-1
Chiasso—Aarau, 1-2
Langenthal—UGS, 0-6
Lucerne—Sion, 0-3
Martigny—Granges, 2-1
Thoune—Mendrisiostar, 0-0
Xamax—Etoile Carouge, 0-2

1. Sion	6	4	2	0	19-2	10
2. Mendrisiostar	6	4	2	0	15-4	10
3. Urania	6	3	2	1	14-5	8
4. Lucerne	6	3	2	1	14-8	8
5. Aarau	6	4	0	2	9-7	8
6. Martigny	6	3	1	2	7-12	7
7. Y.-Fellows	6	1	3	2	8-7	5
8. Thoune	6	1	3	2	6-7	5
9. Chiasso	6	2	1	3	6-10	5
10. Bruhl	6	1	3	2	7-12	5
11. Langenthal	6	1	2	3	7-16	4
12. Granges	6	0	3	3	6-10	3
13. Et. Carouge	6	1	1	4	5-12	3
14. Xamax	6	1	1	4	8-19	3

Sport-Toto

X 2 1 1 1 X 1 X 2 2 2 1 X

La première ligue

Groupe romand: Berne—Campagnes, 2-1; Le Locle—Minerva, 3-1; Malley—Vevey, 1-2; Meyrin—Yverdon, 2-1; Nyon—Monthey, 3-2; Rarogne—Chênois, 0-0. — Classement: 1. Chênois, 7-11; 2. Nyon, 7-10; 3. Vevey, 6-8; 4. Campagnes, Meyrin et Rarogne, 6-7; 7. Minerva, 6-6; 8. Monthey et Le Locle, 6-5; 10. Berne et Neuchâtel, 6-4; 12. Yverdon et Malley, 7-4.

Groupe central: Breitenbach—Durrenast, 1-3; Berthoud—Sursee, 4-1; Moutier—Emmenbrucke, 1-2; Porrentruy—Nordstern, 3-0; Soleure—Breite, 1-2; Zofingue—Delémont, 1-3. — Classement: 1. Berthoud, 7-11; 2. Delémont, 7-10; 3. Durrenast et Porrentruy, 6-9; 5. Nordstern, 7-8; 6. Emmenbrucke, 6-6; 7. Moutier, 5-5; 8. Breite, 6-5; 9. Breitenbach, 6-4; 10. Sursee, 7-4; 11. Soleure, 4-3; 12. Concordia, 5-3; 13. Zofingue, 6-1.

Groupe oriental: Juventus—Frauenfeld, 1-0; Kusnacht—Locarno, 0-2; Red Star—Buochs, 1-2; Rorschach—Baden, 0-2; Vaduz—Amriswil, 0-3; Zoug—Police Zurich, 1-1. — Classement: 1. Amriswil, 7-11; 2. Baden, 5-10; 3. Locarno, 7-10; 4. Frauenfeld, 6-9; 5. Buochs, 5-8; 6. Zoug, 7-7; 7. Vaduz, 6-6; 8. Police Zurich, 6-4; 9. Juventus, 7-4; 10. Rorschach et Uster, 5-3; 12. Red Star, 7-2; 13. Kusnacht, 5-1.

LA COUPE

Samedi et dimanche prochains, cinquième tour de la coupe de Suisse avec les rencontres suivantes :

Sion—Wettingen
Bellinzone—Lugano
Zurich—Grasshoppers
Xamax—Fribourg
Bienne—Buochs
Bâle—Granges
Mendrisiostar—UGS
Winterthour—Servette

Bersier, mal inspiré et nerveux

SERVETTE — YOUNG-BOYS, 3-3 (3-1). — Treize mille spectateurs. Arbitre : M. Schneuwly. Buts : 15' Pottier, 26' Bosson, 30' Brulls, 43' Desbiolles, 46' Anderegg, 68' Muller.

Servette : Bersier ; Guyot, Maffiolo, Wegmann ; Desbiolles, Perroud, Bosson; Nemeth, Pottier, Heutschi, Schindelholz.

Young-Boys : Ansermet ; Meier (Schild), Messerli, Anderegg, Widmer, Allemann, Bosshard, Bruttin, Brulls, Muller, Kvicinsky.

Après avoir été dominés pendant les trois quarts de la rencontre, les Bernois ont sauvé un point aux Charmilles, grâce à quelques erreurs du gardien Bersier, mal inspiré et très nerveux. Les « grenat » livrèrent une belle partie et, pour ne pas rester en retard, Young-Boys entra aussi dans le jeu, mais à sa manière, ce qui fit que cette rencontre devint des plus vivantes, que l'on vit de belles phases de jeu qui enchantèrent les spectateurs. D'emblée, les « grenat » envahissent le camp des Bernois qui se défendent avec acharnement devant la pression servettienne. Tous les joueurs « grenat » poussent l'attaque et nous assistons à des descentes des plus rapides par Schindelholz, Pottier et Nemeth qui mystifient plusieurs fois les adversaires chargés de les marquer. Tour à tour, Pottier, Bosson, Heutschi tentent leur chance, mais les tirs passent d'un rien à côté. A la 15e minute, Heutschi passe à Schindelholz ; celui-ci centre et Pottier, toujours à l'affût, de 25 mètres, place une bombe qui laisse Ansermet sans réaction. Encouragés par ce but, les locaux déferlent vers les buts bernois où les arrières se défendent avec bonheur, mais ils ne peuvent empêcher Bosson, à la 26e minute, d'inscrire le second but d'un tir croisé. Sur ce second but, Young-Boys réagit vigoureusement, abandonne sa tactique prudente de défense pour lancer des attaques qui ébranlent le bastion servettien. Les Bernois répondent aux attaques locales par des incursions des plus dangereuses dans les seize mètres genevois. Bruttin, Muller et Bosshard obligent plusieurs fois Bersier à intervenir sur des tirs tendus. A la 30e minute, Bosshard glisse à Brulls qui s'infiltre dans la défense genevoise et, d'un tir de vingt mètres, ouvre le score pour les visiteurs, sur un mauvais placement de Bersier. La rencontre est relancée et on assiste à un football rapide et viril. A la 35e minute, Kvicinsky s'échappe, Wegmann le retient irrégulièrement et l'arbitre donne un penalty aux Youg-Boys. Kvicinsky se charge de tirer le coup de réparation, mais il tire trop faiblement et Bersier peut retenir ; une belle chance manquée. Servette repart à l'attaque et, deux minutes avant la mi-temps, Pottier glisse à Desbiolles qui, de vingt mètres, place une bombe dans le coin gauche des buts d'Ansermet, portant la marque à 3-1 pour les « grenat ». C'est sur ce score que la pause survient.

Sitôt la seconde mi-temps engagée, Young-Boys attaque ; Bosshard descend, passe le ballon à Anderegg et ce dernier, de vingt mètres, bat Bersier sans rémission. Les visiteurs, qui entrevoient l'égalisation, jouent beaucoup mieux et attaquent à leur tour devant un Servette qui baisse un peu sa cadence. La rencontre devient un peu heurtée, et les Young-Boys ne ménagent pas leurs adversaires. Des deux côtés, les lignes d'avants se démènent sans compter et plusieurs situations épiques se déroulent devant les bois des deux gardiens. Young-Boys abuse un peu du jeu dur, mais Servette ne reste pas en arrière. Servette se reprend et attaque à nouveau par Pottier, Nemeth et Heutschi, mais la défense bernoise tient le coup. Plusieurs centres de Nemeth créent des situations dangereuses dans les seize mètres visiteurs, mais les tirs de Bosson et de Heutschi passent de peu à côté. A leur tour, les Bernois répliquent par de rapides attaques qui mettent Guyot et Maffiolo en difficultés. Sur une descente de Brulls, l'arbitre accorde un coup franc. Brulls le tire, Muller reprend de la tête et égalise à trois partout, sur une nouvelle erreur de placement de Bersier. La rencontre monte d'un ton et le public vibre devant le football présenté, surtout par la ligne d'avants genevoise, en grande forme. Les deux équipes se livrent à fond pour remporter la victoire, mais plus rien ne sera marqué et c'est sur un score nul que les deux équipes regagneront les vestiaires.

Aujourd'hui, nous avons assisté à une rencontre excellente, disputée par deux équipes aux moyens physiques au point et dont les démarquages furent des modèles du genre, ceci surtout du côté genevois. Malheureusement, il est regrettable qu'à la fin de la rencontre le public envahisse le terrain pour faire une conduite de Grenoble à l'arbitre, sous prétexte que ses décisions ne plaisent pas au dit public. De tels faits sont inadmissibles, car l'arbitre est seul maître sur le terrain et tous doivent se conformer à ses décisions, autant les joueurs que le public. N'oublions pas que l'arbitre est un homme comme nous, qu'un dimanche il est grande forme, le dimanche suivant un peu moins, qu'il arbitre toujours au plus près de sa conscience et, croyez-moi, pour cette rencontre, ce n'était pas facile. Donc, spectateurs genevois, soyez un peu plus fair play, comme vous l'êtes pour un de vos joueurs qui fait une mauvaise partie, car une erreur peut arriver à tout le monde. Georges VELUZAT.

LA CHAUX-DE-FONDS À NOUVEAU DÉCEVANTE

FRIBOURG — LA CHAUX-DE-FONDS, 3-0 (3-0). — 8000 spectateurs. Arbitre : M. Burioli, de Lausanne. Buts : Schultheiss, 15' Ryf, 40' Tippelt.

Fribourg : Daflon ; Jungo, Meier, Piguet, Waeber; Birbaum, Schultheiss; Tippelt, Ziegler (Lehmann), Schaller, Ryf.

La Chaux-de-Fonds : Streit ; Mérillat, Sandoz, Thomann, Matter (Fillistorf) ; Richard, Wulf ; Haldemann (Jeandupeux I), Jeandupeux II, Brossard, Keller.

L'on attendait une confirmation des Chaux-de-Fonniers face aux Fribourgeois. Après la partie contre Servette, on pouvait espérer un comportement plus qu'honorable avec, pour le moins, un demi-succès ! Il n'en fut rien et, à l'issue de la première période, l'affaire était entendue, Fribourg menant à la marque déjà par 3-0. Les Pingouins ne se laissèrent pas surprendre. Ils se lancèrent résolument à l'assaut, ce qui eut le don d'ébranler leur adversaire, qui allait commettre, en plus, des erreurs défensives qui placèrent les tirailleurs locaux dans des positions idéales pour tromper le gardien Streit. En deuxième période, les Neuchâtelois se reprirent, mais ils se heurtèrent à un Fribourg extrêmement bien inspiré dans la défense de sa cage. Nous ajouterons même que l'organisation de l'attaque chaux-de-fonnière était bien trop timide pour espérer un quelconque succès ! Nous avons retrouvé cette équipe décevante qui perdit l'enjeu contre Winterthour et contre Xamax. Notre déception est d'autant plus pénible que Fribourg va jouer cette année sa place en ligue A. Il est en effet certain que nous avions en présence deux clubs liés au même destin, celui de la survie ! Eh bien ! c'est Fribourg qui s'est imposé en plaçant La Chaux-de-Fonds sur sa véritable orbite. Nous avions tiré la sonnette d'alarme à l'époque ; nous récidivons afin que l'on poursuive une politique de redressement avec un plan bien établi et sans restriction. Il n'est pas normal de jouer à Fribourg une tactique défensive et d'encaisser trois buts ! Cela n'est pas sérieux. Nous ne voulons pas faire le procès des joueurs individuellement, cela est inutile. Qu'il nous suffise de relever que La Chaux-de-Fonds avait naguère dans ses rangs un ailier gauche qu'on libéra parce qu'il ne pouvait pas jouer en ligue nationale. Et voilà que celui-ci participe à l'écrasement de son ex-club en se payant le luxe d'inscrire le deuxième but. Cela est une belle leçon. Bravo Ryf ! M. L.

Benvenuti reste champion du monde

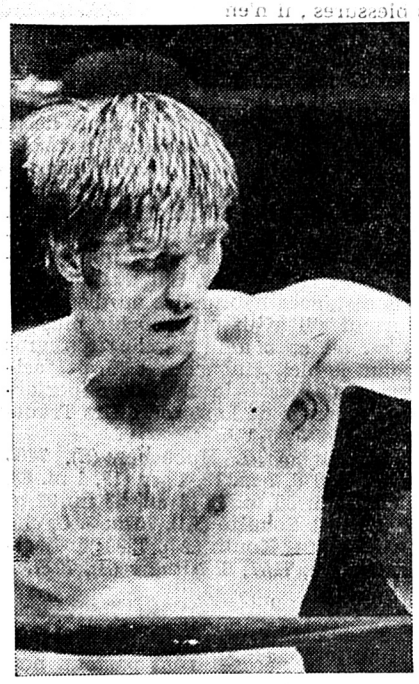

Sans convaincre, sans enthousiasmer, mais sans jamais perdre le contrôle du combat, l'Italien Nino Benvenuti a conservé son titre de champion du monde des poids moyens en battant l'Américain Fraser Scott par disqualification au septième round. La conclusion de ce match a certes déçu les 40 000 spectateurs qui se pressaient sur la pelouse et dans les tribunes du stade San Paolo de Naples. Toutefois, la disqualification de l'Américain se dessina dès le premier round.

En effet, boxant la tête basse, Fraser Scott, au cours de la première reprise, se fit officiellement rappeler à l'ordre par l'arbitre italien, M. Gilardi. Scott se trouva rapidement désemparé par les directs du gauche de son adversaire qui eut tôt fait de se rendre compte de son inexpérience et des limites de son bagage technique.

JUDO. — *Quarts de finale de la coupe de Suisse : Granges—Ai Do Kan Bâle, 10-14 ; JK Lausanne—JJJC Zurich, 13-11 ; Soleure—Galmiz, 11-13 ; Budokan Bâle—Nippon Zurich, 5-19.*

LUTTE. — *A Voiron (Isère), le Suisse Jimmy Martinetti a réussi l'exploit de faire match nul avec le champion du monde, le Français Daniel Robin. Classement final de ce meeting: 1. Robin (Fr); 2. Jimmy Martinetti (S); 3. Zadorni (It); 4. Atalay (Turqui); 5. Raphy Martinetti (S); 6. Ahmadi (Iran).*

BILLARD. — *En coupe de Suisse (quart de finale), La Chaux-de-Fonds I a éliminé Bâle I par 8-1. A relever les magnifiques moyennes (20) de Raval et d'Huguenin.*

Tout savoir sur le football

● Les réserves, groupe A : Bâle—Zurich, 3-1 ; Bienne—Lausanne, 0-3 ; Fribourg—La Chaux-de-Fonds, 2-1 ; Grasshoppers—Bellinzone, 1-0 ; Lugano—Winterthour, 3-1 ; Wettingen—Saint-Gall, 1-1 ; Servette—Young-Boys, 2-1. — Groupe B : Langenthal—UGS, 5-4 ; Bruhl—Young-Fellows, 0-4; Chiasso—Aarau, 3-0 ; Lucerne—Sion, 7-1 ; Martigny—Granges, 1-0 ; Thoune—Mendrisiostar, 1-0 ; Xamax—Etoile Carouge, 2-2.

● A Khartoum, en match retour comptant pour le tour préliminaire de la coupe du monde (poule finale, groupe Afrique), le Nigeria et le Soudan ont fait match nul, 3-3. Au match aller, les deux équipes avaient déjà fait mtach nul, 2-2.

● Trente spectateurs du match de première division anglaise entre Derby County et Manchester United ont assisté à la victoire de Derby (2-0) en chaussettes, cela en raison d'une mesure de sécurité de la police qui estimait que ces trente fanatiques portaient des chaussures dangereuses qui pouvaient se transformer en armes en cas d'incidents. Les chaussures, qui ont été restituées à leurs propriétaires à la fin du match, portaient en effet des bouts en acier ou des semelles cloutées. D'autre part, vingt spectateurs ont été arrêtés durant le match et vingt autres expulsés du train spécial qui devait les ramener à Manchester.

Xamax : LE MAL EST GRAND

XAMAX—ÉTOILE CAROUGE, 0-2 (0-2). — Deux mille spectateurs. Buts: 23' Fatton, 36' Mantoan II (autogoal).

Xamax : Favre ; Egli, Bertschi (Schmid), Mantoan II, Stauffer (Rub); Chiandussi, Widmer ; Kroemer, Manzoni, Brunnenmeier, Mantoan I.

Etoile Carouge: Poulet (Tapponnier); Beck, Haymoz, Lavorel, Bedat ; Fuchs, Muller ; Isoz, Fatton (Burgisser), Marcuard, Glauser.

Neuchâtel était en fête : c'est les vendanges. Pourtant, les dirigeants xamaxiens avaient le masque : leur club venait de perdre contre Etoile Carouge et occupait la dernière place du classement.

Que se passe-t-il à Xamax ? Le mal semble grace. Les joueurs se traînent sur le terrain comme des âmes en peine. En un mot, rien ne va plus. Le plus faible est encore Bertschi. Lorsqu'il céda sa place à Schmid au début de la seconde mi-temps, c'est sous les huées du public qu'il quitta le terrain. C'est dire où en est l'ambiance.

Après la débâcle de Genève contre Urania dimanche dernier, on comptait sur une réaction des Neuchâtelois. Ils firent illusion pendant un quart d'heure. Ils subirent ensuite la domination genevoise ; c'est dire qula victoire de Carouge est amplement méritée, alors même que les deux buts furent marqués sur des erreurs de défense.

Etoile Carouge a plu. Cette équipe est jeune et elle se bat avec un cœur admirable. De plus, certains éléments, tels Isoz ou Marcuard, possèdent une excellente technique. L'entraîneur Dutoit peut regarder l'avenir avec confiance.

A Xamax, il y a du pain sur la planche. Les dirigeants s'arrachent les cheveux. Il faut trouver un remède au plus vite. Mais avant de trouver les remèdes, il faut déceler le mal et cela est plus difficile. Une décision doit être prise au plus vite. Pour cela, faisons confiance aux responsables. La situation est grave, mais non point tragique. Alors, attendons. *Mo.*

Football à l'étranger

FRANCE. — Première division (9e journée) : Lyon—Saint-Etienne, 1-7 ; Marseille—Rennes, 1-0 ; Bastia—Ajaccio, 2-0 ; Angers—Nantes, 0-3 ; Bordeaux—Nîmes, 1-0 ; Sochaux-Valenciennes, 6-1 ; Red-Star—Rouen, 2-0 ; Sedan—Metz, 0-0 ; Strasbourg—Angoulême, 3-1. Classement : 1. Saint-Etienne, 16 points ; 2. Strasbourg, 13 ; 3. Bordeaux, 12 ; 4. Angers et Marseille, 11.

ALLEMAGNE. — Eintracht Francfort—Borussia Dortmund, 2-0 ; Hambourg—Alemannia Aix, 4-1 ; Bayern Munich—Werder Brême, 4-1 ; Rotweiss Oberhausen—Munich 1860, 3-0 ; Hanovre 96—Hertha Berlin, 2-1 ; Borussia Moenchengladbach—Eintracht Brunswick, 1-0 ; Cologne—Stuttgart, 3-1 ; Schalke 04—Duisbourg, 0-0 ; Kaiserslautern—Rotweiss Essen, 0-0. Classement : 1. Bayern Munich et Rotweiss Oberhausen, 11 points ; 3. Hambourg et Hanovre 96, 10 ; 5. Schalke 04 et Borussia Moenchengladbach, 9.

ITALIE. — Première division (4e journée): Bologna—Palermo, 3-1 ; Cagliari—Lazio Rome, 1-0; Lanerossi Vicenze—Fiorentina, 1-2 ; Brescia—Bari, 0-0 ; Roma—Internazionale, 2-1 ; Torino—Napoli, 0-2 ; Sampdoria—Juventus, 0-0 ; Milan—Verona, 2-0. Classement : 1. Fiorentina, 8 points ; 2. Cagliari, 7 ; 3. Internazionale et Milan, 6; 5. Bologna, 5.

BELGIQUE. — La situation : 1. Bruges et Standard, 8 points ; 3. Anderlecht, Beerschot, Beveren et Gantoise, 7 points.

Le H.-C. La Chaux-de-Fonds gagne à Thoune

MAIS PERD REINHARD

Pour la troisième fois consécutive, le H.-C. La Chaux-de-Fonds a remporté, vendredi et samedi, le tournoi national de Thoune. Il a d'abord remporté une première victoire sur Thoune avant de battre Berne, en finale, par 11-3 (5-2, 2-1, 4-0). Pour la troisième et la quatrième place, Langnau a battu Thoune par 5-4.

La Chaux-de-Fonds a fait grande impression. Dans les deux matches, la dernière période ne fut que du remplissage. La Chaux-de-Fonds, gagnant aisément et à sa guise après deux tiers, ne força pas son talent.

Dans la finale contre Berne, La Chaux-de-Fonds jouait avec : Rigolet ; Huguenin, Kunzi ; Sgualdo, Furrer ; R. Berra, A. Berra, Pelletier ; Pousaz, Berger, Jeannin ; Curchod, Stambach, Turler.

Berne, pour sa part, présentait : Streit ; Kiegler, Soravia ; Brun, Kaufmann; P. Schmidt, R. Schmidt, Wyss ; Dolder, Hofer, Nyffenegger ; Iseli, Dellsperger, Zahnd.

Quant aux buts, ils furent marqués par : Turler (2e), A. Berra (6e), Pousaz (8e), Iseli (12e), Soravia (13e), Kunzi (14e), Berger (16e). Deuxième tiers-temps : Huguenin (12e), Pelletier (15e), R. Schmidt (19e). Troisième tiers-temps : Berger (6e), R. Berra (9e), Pelletier (13e), Stambach (17e).

Si La Chaux-de-Fonds a dominé au cours de ces deux rencontres, malheureusement elle a perdu Reinhard. Notre international fut sérieusement blessé vendredi soir, tout au début du match. Reinhard est rentré avec ses camarades, mais il a dû être hospitalisé samedi pour une fracture de la clavicule. Son absence durera deux mois au moins.

CONVOCATIONS DU PARTI

CANTON DE GENÈVE

CAUCUS DE LA FRACTION MUNICIPALE-VILLE : Lundi 6 octobre 1969, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse.

SOUS-COMMISSION DU PROGRAMME : Lundi 6 octobre 1969, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse.

CANTON DE VAUD

YVERDON. — Lundi 6 octobre, à 20 h. 15, Cercle ouvrier: commission politique.

LAUSANNE. — En raison de la machine à adresser en dérangement, pas de convocations personnelles pour l'assemblée publique du jeudi 9 octobre, à 20 h. 30, à la salle du rond-point de Beaulieu : « Socialistes au pouvoir », avec René Felber, conseiller national et président de la commune du Locle, et Pierre Graber, conseiller national et conseiller d'Etat ; l'assemblée ordinaire du parti lausannois du mercredi 15 octobre, à 20 h. 15 à la Maison du Peuple, avec Jean Riesen, secrétaire du PSS, rapportant sur les initiatives sociales du gués au congrès du PSS, à Berne, le parti suisse, et désignation des délé- 2 novembre.

MONTREUX: Assemblée mensuelle du mardi 7 octobre, à 20 h. 30, Hôtel Terminus (1er étage). Ordre du jour: Procès-verbal; admissions; correspondance; élections communales, présentations des candidats; campagne électorale; 50e anniversaire du PSM, congrès du 25 octobre à Montreux; divers et propositions individuelles.

Le sage ne s'assied pas pour se lamenter, mais il se met gaiement à la besogne pour réparer le mal.

CANTON DE NEUCHATEL

NEUCHÂTEL : Assemblée extraordinaire de la section du Parti socialiste de Neuchâtel, mardi 7 octobre, à 20 h. 15, au Restaurant City.

LOTERIE ROMANDE

Le tirage de la 227e tranche de la Loterie romande, qui a eu lieu samedi soir 4 octobre, à Chavornay (VD), a donné les résultats suivants:

Les billets dont les numéros se terminent par 0 gagnent 6 fr.

Les billets dont les numéros se terminent par 1 gagnent 10 fr.

Les billets dont les numéros se terminent par 768 530 179 543 6948 2250 0321 0766 gagnent 40 fr.

Les billets se terminant par ou portant les numéros suivants: 5201 4891 1882 432.894 419.089 372.251 407.909 406.104 309.866 323.136 386.647 331.172 346.750 365.359 436.373 342.129 386.344 364.658 315.334 390.535 326.837 348.419 355.475 gagnent 1000 fr.

Les billets portant les numéros suivants gagnent 1000 fr. 370.962 388.173 416.480 401.921 374.620 398.203 428.673 396.353 430.253 316.678 397.128 339.618 355.891 374.225 316.335 325.860 335.194 348.934 436.210 365.909 435.105 439.504 371.993 321.820 350.262 305.570 430.615 412.120 316.736 844.697 405.500 292.129 387.968 418.268 385.058.

Le gros lot de 100.000 fr. échoit au billet portant le numéro 423.106.

Les billets portant les numéros 423.105 et 423.107 gagnent un lot de consolation de 1000 fr. chacun.

(Sans garantie, seule la liste officielle du tirage fait foi.)

PROGRAMMES

RADIO +TV

RADIO

Lundi 6 octobre 1969

SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de 16 heures. 17.00 Inf. 17.05 Pour vous les enfants. 17.15 Tous les jeunes! 17.55 Roulez sur l'or! 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 Quand une oreille rencontre une autre oreille... 20.00 Magazine 69. 20.20 «Quarante-huit Heures à tuer», pièce. 21.30 Quand ça balance! 22.15 Histoire et littérature. 22.30 Inf. 22.35 Sur les scènes du monde. 23.00 Mus. contemporaine en Suisse. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 16.00 Kammermusik. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes! 19.00 Per i lavoratori italiani. 19.30 Mus. légère. 20.00 Inf. 20.10 Pour les enfants sages! 20.30 Monde chrétien. 20.45 Compositeurs favoris. 21.45 Chœur de la Radio romande. 22.05 Heures tendres et claires. 22.30 Actualités du jazz.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Thé-concert. 17.00 Chansons et danses danoises. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Concert sur demande. 20.40 Succès anciens et nouveaux. 21.05 Opérettes, opéras et mus. de concert. 21.30 Pièce. 22.15 Inf. 22.30 Sérénade pour Géraldine. 23.30 Cocktail de minuit.

Mardi 7 octobre 1969

SOTTENS. — 6.00 Bonjour à tous! - Inf. 6.30 De villes en villages. 7.00 Miroir-première. 8.00 Inf. - Revue de presse. 9.00 Inf. 9.05 Bande à part. 10.00 et 11.00 Inf. 11.05 Mardi-balade. 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Quatre à quatre. 12.30 Miroir-midi. 12.45 «La Reine Margot», feuilleton. 12.55 Mardi les gars! 13.05 Musicolor. 14.00 Inf. 14.05 Sur vos deux oreilles. 14.30 Le monde chez vous. 15.00 Inf. 15.05 Concert.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-mus. 14.00 Musik am Nachmittag.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Bonjour. 6.20 Réveil en mus. 7.10 Auto-radio. 8.30 Radio-orch. 9.00 Souvenirs musicaux. 10.05 Souvenirs de Gruyère. 10.35 Polkas, valses et galops. 11.05 Pages de Grieg. 11.30 Chansons et danses suisses. 12.00 Magazine agricole. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Causerie. 14.30 Caprice genevois. 15.05 Opéras français.

TV ROMANDE

Lundi 6 octobre 1969

16.45 Jardin de romarin. 17.05 Boîte à surprises. 18.00 Bulletin. 18.05 Itinéraire sud-américain. 18.20 Libres propos. 18.30 Bonsoir. 19.00 Trois petits tours. 19.05 Football sous la loupe. 19.40 Carrefour. 20.00 Téléjournal. 20.20 C'était hier. 20.35 Verdict. 21.55 Tom Jones. 22.25 Concert. 22.40 Téléjournal.

TV FRANÇAISE

Lundi 6 octobre 1969

1re chaîne. — 16.30 TV scolaire. 18.15 Dernière heure. 18.20 Schmilblic. 18.35 Magazine féminin. 18.55 Aventures de Babar. 19.00 Actualités régionales. 19.25 «La Cravache d'Or», feuilleton. 19.45 Télésoir. 20.20 Daktari. 21.10 Face à... 21.50 A bout portant. 22.35 Basket-ball. 23.15 Télénuit.

2e chaîne. — 19.00 Actualités régionales. 19.20 Colorix. 19.40 Allez au cinéma. 20.05 Monsieur Cinéma. 20.30 Télésoir couleurs. 20.55 «Le Gentilhomme de la Louisiane», film. 22.30 Cinéastes de notre temps.

Mardi 7 octobre 1969

1re chaîne. — 9.42 TV scolaire. 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télémidi. 13.15 Midi-magazine. 13.35 Les quatre saisons. 14.03 TV scolaire.

D'UN SPORT A L'AUTRE

Tour de Genève: VICTOIRE DE REGAMEY

Pour la troisième fois consécutive les amateurs élite ont pris le meilleur sur les professionnels au Tour du canton de Genève, disputé par handicap sur 124 kilomètres. La victoire s'est jouée au sprint sur la piste de Frontenex, entre trente-cinq amateurs élite, amateurs, juniors et vétérans et elle est revenue à l'Yverdonnois Henri Regamey, devant l'Annemassien Joseph Vercellini. Le peloton des professionnels, qui étaient douze au départ mais qui ont perdu Girard et Rub en cours de route, a terminé à plus de deux minutes.

Le début de la course fut marqué par l'excellent comportement des vétérans, qui ne s'inclinèrent qu'après 83 km. Classement: 1. Regamey, Yverdon, les 124 km. en 3 h. 19' 33"; 2. Vercellini, Annemasse; 3. Michaud, Annemasse; 4. Hubschmid, Brugg; 5. Maag, Bulach; 6. Lacorbière, Annemasse; 7. Baar, Kappel (premier junior); 8. Besson, Grenoble; 9. Puttini, Lugano; 10. Sache, Douvaine, même temps.

● 12 000 Parisiens réunis à la piste municipale du Bois de Vincennes ont vu Jacques Anquetil pédaler pour la dernière fois. Le quintuple vainqueur du Tour de France, en participant à la classique Roue d'Or derrière derny, disputait en effet sa dernière course à Paris. A cette accosian. M. Marbeuf, conseiller général de la Seine et président de la Commission des sports, lui a remis la médaille de vermeil de la ville de Paris. Anquetil n'a cependant pas quitté Paris sur une victoire. En effet, un ancien professionnel reclassé amateur hors catégorie, Daniel Salmon (29 ans) a créé une surprise en battant tous les professionnels dans la Roue d'Or.

La cinquième victoire de Werner Doesseger

L'Argovien Werner Doesseger (31 ans) a remporté pour la cinquième fois la course commémorative Morat—Fribourg, égalant ainsi les records de Sandmeier (cinq victoires entre 1943 et 1948) et de Frischknecht (1950-1957). En 51' 11"9 pour les 16 km. 400, il a amélioré de 35"5 son propre record du parcours.

1750 concurrents se sont alignés sur le parcours traditionnel et 200 juniors ont pris le départ à Courtepin, ce qui constitue un nouveau record de participation totale.

L'allure dictée par les favoris fut rapide dès le départ. A Courgevaux, après 2 km. 800, Doesseger n'avait plus qu'un accompagnant, Toni Theus (Coire). Celui-ci fut distancé dans la montée sur Courlevon. A mi-parcours, à Courtepin, Doesseger menait avec 25" d'avance sur Berthel, champion suisse du marathon, 45" sur Theus, Meier et Moser et 1' sur Dietiker, Warembourg et Kaiser. Il ne fut plus inquiété, mais cela ne l'empêcha pas de maintenir sa cadence et d'améliorer nettement son record.

Derrière lui, Reto Berthel parvint à conserver sa deuxième place devant Fritz Schneider, revenu très fort de l'arrière sur la fin du parcours.

Voici le classement: Elite: 1. Doesseger (Aarau), les 16 km. 400 en 51' 11"9 (nouveau record, ancien record par lui-même en 51' 47"4); 2. Berthel (Lucerne), 52' 28"6; 3. Schneider (Zurich), 53' 10"3; 4. Theus (Coire), 53' 18"3; 5. Moser (Berne), 53' 18"9; 6. Dietiker (Bâle), 53' 34"4; 7. Kaiser (Saint-Gall), 53' 35"2; 8. Warembourg (La Chaux-de-Fonds), 53' 51"7; 9. Wälti (Aarau), 54' 22"2; 10. Schreiber (Lucerne), 54' 32", etc. Seniors: 1. Suter (Berne), 54' 20"4. — Seniors II: 1. Borer (Fricktal), 58' 53". — Non licenciés: 1. Kapaul (Dübendorf) 58' 45". — Juniors (8 km. 200): 1. Bucher (Bâle), 25' 17"2. — Par équipes: 1. STV Lucerne (Berthel-Beichter-Bächler), 2 h. 43' 33"; 2. BTV Aarau, 2 h. 44"53; 3. Unterstrass Zurich, 2 h. 46' 35"; 4. STV Berne.

EDY HUBACHER, CE CHAMPION

Le match international de décathlon qui, à Berne, opposait la Suisse, la France et l'Allemagne de l'Ouest, s'est terminé par la surprenante victoire du recordman suisse du poids Edy Hubacher, qui a réussi à conserver la première place qu'il s'était assrurée au cours de la première journée et qui s'est imposé avec 35 points d'avance sur l'Allemand de l'Ouest Hans-Ulrich Schulze.

Survolté par ses performances de la première journée, Hubacher a réussi deux meilleures performances personnelles au cours de la seconde: 15" sur 110 m. haies et 53 m. 22 au javelot. Pour son premier décathlon de la saison, il est ainsi arrivé au total étonnant de 7405 points. S'il avait atteint ses distances habituelles au disque et, surtout s'il avait pu franchir plus de 3 m. au saut à la perche (son gros point faible), Hubacher « aurait facilement dépassé la meilleure performance suisse de la saison d'Urs Trautmann (7487 p.).

Classement: 1. Hubacher (S), 7405 points (10"8, 7 m. 12, 19 m. 17, 1 m. 68, 50"3, 15"1, 50 m. 34, 3 m., 53 m. 22 et 5' 02"1); 2. Schulze (Al), 7370; 3. Grube (Al), 7300; 4. Knuth (Al), 7299; 5. Grolmann (Al), 7157; 6. Altherr (S), 7077.

Record du monde de l'heure battu

Le Danois Morgens Frey, titulaire de deux médailles olympiques, a battu, sur la piste du vélodrome olympique de Mexico, le record du monde de l'heure amateur avec 47 km. 513 m. et 69 cm.

Le record précédent appartenait depuis le 16 mars au coureur mexicain Radames Trevino avec 46 km. 955 et 69 cm. Une performance qui fit sensation à l'époque puisqu'elle améliorait de plus de 500 m. le record (46 km. 393) que l'Italien Ercole Baldini avait établi en 1965. Tout comme le nouveau recordman du monde, Trevino avait accompli sa performance sur la piste en bois du nouveau vélodrome en plein air de la capitale mexicaine, réputée pour être la plus rapide du monde.

Au cours de sa tentative, le coureur danois a également établi trois nouveaux records mondiaux des 5, 10 et 20 km., tous trois détenus par le Mexicain Radames Trevino. Voici les temps réalisés : 5 km., 6' 09"5 ; 10 km., 12' 23"8 ; 20 km., 25' 00"5.

CYCLISME. — *L'Italien Gianni Motta a remporté le Tour d'Emilie, en battant au sprint ses compatriotes Franco Bitossi, Felice Gimondi et le Danois Ole Ritter. Il a couvert les 212 km. en 5 h. 02' 36", à la moyenne de 42 km. 110.*

AUTOMOBILISME. — *Le Zurichois Xavier Perrot, au volant de sa Brabham de formule 2, a remporté sa huitième victoire de la saison et a réalisé son sixième record à la course de côte du Marchairuz, qui mettait un terme au championnat suisse 1969. Dans des conditions idéales, Perrot a porté son propre record du parcours à 2' 24"97 (contre 2' 27"62 l'an dernier), ce qui représente une moyenne de 134 km. 569. Le Marchairuz n'a pas permis de désigner le champion suisse en tourisme, car des protêts sont encore en suspens.*

Pentathlon féminin: Record encore battu

L'Autrichienne Liese Prokop, 28 ans, mère de famille, championne d'Europe de pentathlon et médaille d'argent de Mexico, a repris à l'Allemande de l'Est Heide Rosendahl le record du monde de la spécialité. Liese Prokop a réalisé cette performance à Vienne. Encouragée par 6000 (!) spectateurs, elle bénéficia aussi de conditions météorologiques idéales. Elle s'est surpassée et a battu ses meilleures performances personnelles dans quatre épreuves (100 m. haies, hauteur, longueur, 200 m.) établissant même un nouveau record d'Autriche du 100 m. haies!

Possédant une avance de 202 points déjà sur Heide Rosendahl après les trois concours de la première journée, Liese Prokop a finalement fixé le record mondial de pentathlon à 5352 points, battant le record mondial de l'Allemande de 197 points et améliorant son propre record (ancien record du monde, établi les 16 et 17 août à Leoben) de 263 points.

● Profitant du match des trois nations de décathlon, la Zurichoise Elisabeth Waldburger a réussi une performance de classe mondiale au pentathlon féminin, totalisant 4949 points et améliorant ainsi de plus de 100 points sa meilleure performance personnelle. Elle prend la quatrième place mondiale derrière Liese Prokop, Heide Rosendahl et Meta Antenen.

ATHLÉTISME. — *A Mollis, le Genevois Portmann a franchi 2 m. 12 au saut en hauteur.*

BASKETBALL. — *Championnat suisse de ligue nationale A : Birsfelden—UGS, 61-59 ; Federale Lugano—Fribourg Olympic, 50-70; Nyon—Jonction, 67-65 ; Olympic La Chaux-de-Fonds—Pully, 63-65.*

ESCRIME. — *Le tournoi international à l'épée de la Société d'escrime de Genève (125 épéistes) s'est terminé par la victoire du Français Alain Varille qui, en finale, a battu le Sédunois Michel Evéquoz par 10-9. Chez les femmes (60 fleurettistes en présence), victoire française également grâce à Mme Demaille.*

Jérémias Gotthelf

Heur et Malheur d'un Maître d'Ecole

165

» Quelque chose de semblable se produit lors des inaugurations de bâtiments scolaires. Je connais un endroit où l'on est allé jusqu'à inviter le bailli, qui précédait le cortège, monté sur un cheval de je ne sais plus quelle couleur, et où deux jeunes filles en vêtements blancs, si je me souviens bien, et tout enguirlandées, ont présenté à celui-ci, sur des coussins, les clefs de la maison d'école.

» Cest l'esprit seul qui vivifie et c'est lui aussi qui est seul capable de produire des impressions profondes. Les manifestations extérieures affectent les sens de ceux qui ne vivent que par les sens et ont généralement pour effet d'annuler l'action de l'esprit. Je consens de grand cœur à inaugurer la maison d'école, en donnant moi-même la première instruction religieuse qui y sera faite et en y intercalant quelques paroles sur la signification de l'édifice et les bienfaits qui doivent en résulter pour le village. Si vous y joignez l'exécution d'un beau chant de circonstance, je crois que nous aurons fait le nécessaire. »

Le dimanche arriva. La salle d'école était garnie de femmes pour lesquelles une première instruction dans une nouvelle maison d'école était un fait entièrement nouveau, et qui étaient curieuses de voir comment la chose se faisait. Le pasteur parla avec beaucoup d'à-propos du développement de l'être humain :

« Toutes les facultés de l'homme, dit-il, doivent être nourries et exercées et leur développement se régler sur les faits qui s'accomplissent sous ses yeux. Si, au lieu d'entendre parler des hommes, il n'entendait que des moineaux gazouiller ou des chats miauler, il gazouillerait comme un moineau ou miaulerait comme un chat. Or, les choses que l'homme apprend doivent lui servir non pour cette vie seulement, mais encore pour la vie à venir ; il faut donc qu'il pose dès ici-bas les bases de la vie qu'il doit continuer auprès de Dieu ; c'est là la connaissance fondamentale qui conduit à la foi par Jésus-Christ, le Sauveur des hommes ; il trouve dans cette foi la force de se sanctifier, de se purifier de toute souillure, de parvenir à la ressemblance de l'être divin. Cette sanctification, cette purification, cette image de Dieu en lui, sont les jalons de sa vie et lui procurent des trésors spirituels qu'il emporte avec lui dans l'éternité. Tous les autres trésors, les coffres remplis d'écus, les greniers regorgeant de grain, resteront sur cette terre quand il devra la quitter. C'est pourquoi, prenons l'habitude de considérer l'esprit de nos enfants comme un coffre-fort et un grenier, que nous devons garder avec un soin jaloux et remplir de fruits et de métaux précieux. Ces coffres-forts et ces greniers-là ne resteront pas sur la terre, ils nous accompagneront partout, nous ne pourrons nous en défaire, quand même nous le désirerions et ce que nous aurons emmagasiné dans ces jeunes intelligences, ou ce que nous aurons négligé d'y déposer ne subira plus de variations jusque dans l'éternité et ce sera pour nous un motif de salut ou de condamnation. »

Nous exécutâmes ensuite un beau cantique et l'assemblée fut congédiée après avoir été, pensions-nous, considérablement édifiée.

A la sortie, madame la mairesse poussa du coude madame la conseillère et lui dit :

— Ecoute, notre pasteur perd la tête ou je n'y entends plus rien. La tête de mon garçon serait donc un grenier où nous devrions déposer nos récoltes, si nous voulons qu'elles nous accompagnent dans l'autre vie. Triple sot, s'il faut que je le dise ! Nous faisons, bon an mal an, au moins deux cents muids de froment, sans compter le seigle et l'orge, et il faudrait que tout cela tienne dans la tête de notre garçon... Est-ce assez absurde ? Je veux bien croire que s'il était possible de le mettre dans une tête, on pourrait aussi l'emporter dans l'autre monde, mais c'est là la difficulté. Triple sot qu'il est !

CHAPITRE XXVI

COMMENT LE PASTEUR PRÉTEND ORGANISER L'ÉCOLE

Quand les assistants furent sortis de la salle, le conseiller de profecture s'approcha du pasteur et lui dit en souriant :

— Eh bien ! monsieur le pasteur, nous voilà maintenant avec une maison d'école toute neuve et encore plus grande que celle de Lattikofen, sans compter qu'elle est payée de notre argent. Le régent est logé comme un bailli ; ne voulez-vous pas visiter aussi son logement ?

Nous montâmes ensemble l'escalier. Madeleine devint rouge comme le feu en voyant entrer le pasteur. Tout était cependant en ordre chez nous ; les lits n'étaient point défaits, la chambre avait été balayée, les enfants étaient propres ; on ne voyait sur le fourneau ni de vieux bas, ni de pantalons troués. Mais c'était la première fois que le pasteur entrait dans notre logis, la première fois que Madeleine lui adressait la parole. Or elle avait pour lui un grand respect et une confiance absolue en lui ; c'est pourquoi elle rougissait et pourquoi son cœur battait visiblement sous son corsage blanc.

Le pasteur félicita Madeleine de la bonne tenue de son ménage, chose assez rare, dit-il, dans les ménages d'instituteurs, et elle lui eût sans doute fait accepter une tasse de café, si le conseiller n'eût déclaré énergiquement vouloir l'héberger chez lui.

— Monsieur le pasteur, dis-je en prenant congé de lui, j'aurais aimé m'entretenir avec vous de l'organisation de l'école, car il y a des mesures à prendre et voici longtemps que je m'en préoccupe.

— Oui, oui, régent, dit le conseiller, nous entendons ne pas avoir bâti inutilement. Vous allez faire de nos enfants des savants, nous en avons grand besoin pour tenir tête aux messieurs.

— Je vous conseille, dit le pasteur, de réfléchir d'abord à ce que vous voulez faire, puis vous viendrez me trouver et nous examinerons ensemble comment on peut arranger les choses.

(A suivre.)

La Chaux-de-Fonds

Au Théâtre: Amour et politique

C'est à une grande fête que nous a conviés le TPR ce vendredi soir, pour la première du « Prince Travesti » de Marivaux, au Théâtre de la ville.

Ce spectacle fut précédé, comme à l'accoutumée d'une conférence de presse, où le TPR présenta le programme de la saison 1969-1970. La deuxième rencontre Marivaux-TPR est un heureux événement qui nous donna deux heures et demie d'un spectacle de haute tenue artistique. « Le Legs et l'Epreuve », fut, en 1965,, un spectacle mal défini qui ne nous avait pas laissé espérer une aussi brillante réédition de l'affrontement TPR-théâtre classique.

Il nous paraît important que le TPR poursuive son investigation dans les siècles passés pour nous faire découvrir des œuvres que les manuels littéraires ont ignorées, déformées ou encore réduites à l'état de pièces de musée. Le « dépoussiérage » est ici d'une impérieuse nécessité à condition qu'un modernisme outrancier ne nous détache pas des significations que les auteurs ont voulu donner à leurs œuvres.

La réalisation du « Prince Travesti ou l'Illustre Aventurier », nous paraît se distinguer par la rigueur et la précision que l'on admire habituellement dans l'examen attentif d'une œuvre scientifique. Cette impitoyable analyse est parfois angoissante par les nombreuses vérités qu'elle contient et qu'elle révèle, mais n'est-ce pas une généreuse entreprise, où le plaisir du spectateur est celui d'une fructueuse réflexion plutôt que la satisfaction d'un appétit de sensations. Le dispositif scénique est justement fonctionnel et parfaitement intégré à la mise en scène, l'œil se réjouit néanmoins d'un dépouillement presque hiératique où le choix des couleurs, le jeu des lumières créent un équilibre plastique que les comédiens maîtrisent avec adresse en utilisant pleinement l'espace.

L'histoire racontée par Marivaux est séduisante par sa complexité: Dans les hautes sphères gouvernementales d'une principauté de Barcelone — qui n'existait que dans l'esprit de l'auteur — un prince de sang, déguisé en aventurier, sème le trouble dans les cœurs, déjoue les ambitions et par l'amour que lui accorde la princesse, tient entre ses mains, pour un temps, les rênes du pouvoir, jusqu'à ce que se découvre son amour pour Hortense la suivante et amie de la princesse. L'heure des vérités a sonné, les intrigues d'un vieux politicien combinard sont révélées, les intérêts particuliers émergent et tout se conclut par deux mariages dont l'un est un traité d'alliance entre le Royaume de Castille et la Principauté. Amour et politique président à la résolution de l'intrigue, sous l'œil d'un Arlequin encanaillé à souhait, tirant de l'affaire le profit maximum: un bon paquet de pistoles et la fille qu'il convoitait.

Le personnage de Lélio — l'aventurier — n'est pas aussi consistant que nous le laissait espérer l'audacieuse option de la mise en scène: un guerrier dans l'âme, amoureux passionné et impulsif, mais une image du militaire dédaigneux et suffisant, supérieur par les armes de sa ceinture et son déhanchement bluffeur, exaltant la vertu des combats et affichant le mépris des « politiques ». Est-ce l'expression médiane de Che Guevara et de Barrientos ? Son rayonnement aux multiples facettes tend à nous égarer. Ce qui nous échappe surtout; les motivations de son comportement, les objectifs qu'il poursuit.

Malgré ces quelques observations, nous devons saluer le travail en profondeur que la troupe du TPR a mené avec une conscience et une compétence que l'on peut exiger d'une troupe digne de la réputation que s'est maintenant acquise le TPR.

J. Perrin.

VOITURE EN FEU. — Hier, vers 16 heures, les premiers secours sont intervenus au carrefour Grenier-boulevard de la Liberté, où une voiture était en feu. Les dégâts matériels sont assez importants.

ACCROCHAGES ET COLLISIONS. — Durant le week-end, les accidents de la circulation ont été nombreux ; ils se sont soldés par des dégâts matériels.

● Mme G. R. est entrée en collision avec une voiture française, au carrefour de la Métropole.

● Un automobiliste français qui circulait sur la rue du Grenier a été accroché par une autre voiture au moment où il bifurquait pour se rendre sur une place de parc.

● Sur la route du Crêt-du-Locle, un automobiliste n'est pas arrivé à arrêter sa voiture et a heurté l'arrière d'une voiture immobilisée. Cette dernière fut à son tour projetée contre le véhicule qui la précédait.

● Mme M. L. qui arrivait en voiture du Grand-Pont, n'a pas accordé la priorité à une voiture circulant sur l'avenue Léopold-Robert.

● Deux véhicules se sont accrochés au carrefour des rues Numa-Droz et du Dr-Coullery.

● Un automobiliste des Ecorces (France), qui circulait sur l'avenue Léopold-Robert, a confondu un panneau de circulation à la hauteur de la rue de la Fusion et s'est engagé dans le sens non autorisé. Il est entré en collision avec une autre voiture.

● Deux véhicules se sont heurtés au carrefour des rues Numa-Droz et des Armes-Réunies.

● M. J. H. qui circulait à vélomoteur à la rue du Dr-Coullery, a accroché le côté d'une voiture au moment où il voulait s'engager sur la rue du Temple-Allemand, sans s'être mis en présélection.

Un appel qui doit être entendu

Nous avons rendu compte, samedi, de la conférence que Me Spira a donnée à la Maison du Peuple sous les auspices de l'Union ouvrière et de la Ligue des locataires. A cette occasion, Ch. Voegtli, qui présidait la réunion, a lancé un appel qui devrait être entendu par chacun. Il a demandé, en effet, à tous les locataires de se grouper dans la ligue afin d'en faire une force puissante. Il faut espérer que l'appel du dynamique Ch. Voegtli sera entendu. Car, comme l'a justement rappelé Me Spira: A notre époque et sous notre régime, seuls les groupes de pression forts ont des chances de se faire écouter.

En payant une cotisation minime, les locataires peuvent saisir une des dernières chances qui leur restent de se défendre efficacement. Qu'ils ne ratent pas l'occasion! Après, il sera trop tard pour récriminer si l'on n'a rien fait.

B.

Cinémas

CORSO: 20.30, «Z».
SCALA: 20.30, «Bullitt».
RITZ: 20.30, «La Reine Margot».
EDEN: 20.30, «Plus mort que vif».
PLAZA: 20.30, «Cinq pour l'Enfer».

Pharmacie d'office

Pharmacie Bachmann rue Neuve 2. (Dès 22 h., appeler le No 11.)

CHRONIQUE JURASSIENNE

Question jurassienne
Prise de position

Tandis que vendredi soir, la « Troisième force » réaffirmait ses positions, à la suite du vote intervenu au Grand Conseil, samedi à Saint-Imier, se déroulait le 17e congrès de l'Union des patriotes jurassiens (antiséparatistes), au cours duquel 1200 délégués votèrent une résolution approuvant les décisions gouvernementales et appelant à l'unité des Jurassiens dans le cadre d'un « statut particulier du Jura qui ne dresse pas de barrières artificielles entre les deux parties du canton ».

Nous reviendrons plus en détails, demain, sur ces prises de position.

Neuchâtel

NEUCHÂTEL A FÊTÉ LES VENDANGES, ET PENDANT TROIS JOURS...

Tout n'était que désordre et bonté, luths, charme et volupté !

Voyez-vous, je reviens d'une fête avec un doute énorme, qui ne me quitte plus. Lequel ? Attendez : je vous raconte cela, d'abord.

Mais cela se raconte-t-il ? La fête des vendanges d'où je reviens, ce n'est pas une histoire, c'est un phénomène. Il faudrait la décrire. Mais peut-on décrire, sinon en éditant un livre, en tournant un film, en pressant plusieurs disques (et encore : il manquerait les parfums !) la transfiguration d'une cité ? Car tel est le phénomène : le premier week-end d'octobre, Neuchâtel attire, outre une foule de ses voisins français, une bonne partie de la Suisse et paradoxalement alors, la ville presque entière perd tout caractère helvétique : plus d'horaires, plus de règlements, plus de mines graves — même pas celle d'un crayon de journaliste, c'est tout dire... Le premier week-end d'octobre, Neuchâtel jette sa gourme par-dessus la rue des Moulins, et sa rigide vertu dans les buissons du quai Osterwald ; fille obéissante de parents trop portés sur l'étiquette, la voilà qui d'un coup se libère, explose, se défoule au point qu'elle qui ne se connaît pas de maire refuserait même de reconnaître sa mère. Mais qu'elle est séduisante, alors, cette fille follette ! Qu'il fait bon vivre avec elle quand le merveilleux jazz fait presque sauter les banques voisines, quand l'Hôtel-de-Ville n'abrite plus que l'élection de la reine de la fête (laquelle fut choisie en la personne d'une téléphoniste des PTT : la lumière victorieuse de l'ombre !), quand le vin coule aux fontaines, quand rues et trottoirs, las de contre-danses, ne se vouent qu'à la danse, quand chevaux et cavaliers, sortis d'un autre âge, passent où trolleys et voitures restent bloqués, quand écoliers et écolières descendent dans la rue, parés comme les héros de leurs livres d'histoire, pour apprendre aux « vieux » l'humour, la poésie, la grâce, voire le civisme, bref quand Neuchâtel devient cette cocagne où tout n'est que désordre et bonté, luths, charme et volupté !

Et ce doute, là-dedans, que devient-il ? Patience encore, voyons : vous étiez tous, comme il se doit, au rendez-vous de Neuchâtel ; vous vous êtes saoulé, sinon de vin, du moins de cette atmosphère aux propriétés magiques ; et ce pendant de longues heures. Mais le scribouillard, lui, comblé de largesses officielles, initié officiellement aux séductions du petit rouge neuchâtelois, gavé de bonne chère plus que de discours (c'est généralement le contraire), le scribouillard, lui, a payé l'hospitalité officielle de plusieurs heures passées hors de la fête, de plusieurs heures qui ont valeur de sequins trébuchants et sonnants ! Parler encore, c'est pour lui prolonger le rêve trop bref.

Or donc on ne voyait plus de la sage Neuchâtel, pendant deux longues nuits, qu'un jupon virevoltant, qu'un sourire, que des yeux brillants. Mais le dimanche venu, toujours fraîche, elle faisait ranger ses quatre-vingt mille amis et admirateurs bien en rangs, et, voilée par une suprême coquetterie d'un tulle que personne ne pouvait croire pudique, elle leur offrait sa collection de joyaux : peu d'or et point de pierres, mais des fleurs comme s'il en avait plu, et que des doigts de mages avaient piquées de jolies filles et ordonnées en tapis volant, en étoiles, en palais. Puis, elle a accordé une dernière danse, un dernier flirt, avant de se ranger à nouveau, de redevenir la sage, la ponctuelle, la laborieuse Neuchâtel. Mais en ce dernier soir de libation, je l'ai entendu accorder un nombre incalculable de rendez-vous.

Alors, ce doute, enfin ? Voilà : Neuchâtel, pour sa fête de cette année, avait invité ses amis en leur confiant le mot de passe d'« Eurêka », en se plaçant sous le patronage d'Archimède. Or Archimède et son mot célèbre, cela évoque pour moi une baignoire, donc de l'eau. Et pour n'avoir vu, tout au long de cette fête, que des rives obscurcies ou brumeuses, que des fontaines débitant du vin, pas la moindre goutte de pluie, j'en suis venu à me demander si le physicien grec auquel Neuchâtel se référait ne prenait pas plutôt ses bains dans du vin.

Michel-H. KREBS

Carnet de fête

★ *Cette année, c'est le village d'Auvernier qui avait été désigné comme « cité officielle de la vigne et du vin ». On ne pouvait douter que cette localité au visage attachant tiendrait dignement ce rôle. Les journalistes ont pu s'en rendre compte en étant ses hôtes d'un soir, et le public en admirant le groupe qu'Auvernier avait délégué, ainsi que sa fanfare, au cortège.*

★ *Plus de trente chars et groupes, treize fanfares, dont celle du 3e régiment de la garde royale anglaise, celle de Stuttgart avec ses majorettes, celle de la ville de Genève, ont composé un cortège merveilleux d'invention et de grâce. Le jury a trouvé un bien commode système qui prévoit suffisamment de catégories pour que chaque fleuron se voie primé, car il est impossible de marquer une préférence pour l'un ou l'autre !*

★ *Si le public a beaucoup apprécié le nouvel uniforme de la Musique militaire de Neuchâtel, il a beaucoup moins goûté celui de la Fanfare de Boudry. Non qu'il fut laid, au contraire ! mais on préférait cette célèbre fanfare dans ses accoutrements humoristiques !*

★ *Applaudissements particuliers à la Fanfare de Peseux et à son chef, M. Jean Moreau: c'est lui qui a composé la très agréable « Marche de la Fête des vendanges 1969 » qui sonne encore dans toutes les oreilles.*

★ *Entre deux passages du corso s'est déclenchée la traditionnelle bataille de confetti. Les épouses des conseillers nationaux, conseillers aux Etats, conseillers d'Etat, députés, conseillers communaux et généraux qui assistaient à la fête et furent naturellement les plus visés doivent être, comme bien d'autres maîtresses de maison, en train de manier brosse et aspirateur à l'heure où paraissent ces lignes !*

★ *On verra des reflets de la fête ce soir et demain soir à la TV romande. C'est bien la moindre des choses: ces messieurs de la télévision s'étaient mis à une dizaine pour s'inscrire aux manifestations officielles organisées avec bonheur par les Porchat, Mayor, Bonhôte et leurs collègues du comité de la fête...*

★ *Horreur et vergogne: le concours de dégustation de « Neuchâtel rouge », auquel participaient les représentants de la presse, a été remporté par deux journalistes... français ! Leurs confrères, il est vrai, les soupçonnaient fortement de n'avoir dû leur succès qu'à une malice « bien de chez eux »: il y avait quatre vins à reconnaître, qui avaient été présentés au préalable; les deux vainqueurs n'ont eu qu'à citer ces vins dans l'ordre même de leur présentation ! Que personne d'autre n'ait envisagé cette astuce valait bien qu'on leur décerne la palme !*

★ *Que ne donne-t-on pas, avant qu'elles soient fanées, les fleurs du cortège à tous ceux qui, malades, cheminots, gendarmes et autres, n'étaient pas à la fête ?*

Le Locle

Le Salon commercial est bien parti

A n'en pas douter, le Salon commercial qui a ouvert ses portes vendredi après midi a du succès. Samedi et dimanche, l'affluence a battu tous les records. On est satisfait de ce début et de la marche du salon. Et bien que la réalisation d'une telle entreprise n'ait pas été facile, les grands responsables et en particulier MM. Jacques Hurtlin et William Huguenin, peuvent être satisfaits. Leur salon sera visité cette semaine encore où l'on attend quelques milliers de personnes.

En vérité, les 47 exposants se sont donnés beaucoup de peine. Dans l'ensemble, les stands sont présentés avec goût et la variété des produits ne manque pas. Les appareils ménagers sont là, les voitures aussi. Mais à côté de cela, il y a encore les jouets, le vin, le chocolat, l'art de la décoration, les meubles et nous en passons.

Dimanche, le salon, le troisième du nom, fermera ses portes. Mais pour l'heure, il est là sous sa tente du Technicum, prêt à vous accueillir. Et puis, il a aussi ses variétés. C'est du tonnerre!

R. D.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

NEUCHATEL: Ivre au volant. — Un automobiliste de Villars-Burquin (VD), M. C. Evard, 27 ans, conduisait en état d'ivresse, samedi soir, rue des Draizes. Il heurta une borne lumineuse et fut blessé au visage. Mais, probablement sous l'effet de la panique, il s'enfuit. Rejoint par la police, il résista aux agents mais fut bientôt amené au poste où on lui fit une prise de sang et où on lui retira son permis.

LES HAUTS-GENEVEYS: Perte de maîtrise. — Un automobiliste de La Chaux-de-Fonds, M. R. Moreau, 55 ans, qui regagnait son domicile, a perdu la maîtrise de sa voiture hier matin sur le pont surplombant les voies CFF, aux Hauts-Geneveys, alors qu'il dépassait une autre voiture. Une collision se produisit, et le conducteur chaux-de-fonnier, éjecté, fut blessé aux jambes et hospitalisé à Landeyeux.

FAUTIF, ET PROBABLEMENT EN ÉTAT D'IVRESSE, IL PREND LA FUITE. — Dimanche, aux environs de 3 heures du matin, un automobiliste qui circulait sur la rue Albert-Piguet, n'a pas accordé la priorité de droite à une voiture française. L'automobiliste fautif a pris la fuite, mais il a été retrouvé par la suite.

MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: 20.30, «La Petite Vertu».
MUSÉE DES BEAUX-ARTS: exposition, Hommage à l'Atelier Lacourière, de 14.00 à 18.00.
SALON COMMERCIAL: 15.00 à 22.00; 21.30, défilé de mode.
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Breguet. (Dès 21 h. le No 17 renseignera.)

COMMUNIQUÉ

Ouverture de la Patinoire. — Mercredi 8 octobre 1969, à 9 h. 30. Horaire public (en vigueur dès l'ouverture): lundi, mercredi, vendredi et samedi, de 9 h. 30 à 17 h. 30 et de 20 à 22 h.; mardi et jeudi, de 9 h. 30 à 17 h.; dimanche, de 9 h. 30 à 17 h. 30. Consultez le tableau d'affichage. Voir d'annonce de ce jour pour les prix des entrées.

VILLE DU LOCLE

OUVERTURE DE LA PATINOIRE

Mercredi 8 octobre 1969, à 9 h. 30

HORAIRE PUBLIC
(en vigueur dès l'ouverture)
Lundi, mercredi, vendredi, samedi:
de 9 h. 30 à 17 h. 30, de 20 à 22 h.
Mardi, jeudi, de 9 h. 30 à 17 h.
Dimanche, de 9 h. 30 à 17 h. 30
Consultez le tableau d'affichage.

TARIF

	ADULTES	ENFANTS
Entrées	Fr. 1.20	Fr. —.60
Abonnements saison	Fr. 35.—	Fr. 18.—
Abonnements 20 entrées	Fr. 20.—	Fr. 10.—

Tous les enfants jusqu'à 16 ans, étudiants et apprentis jusqu'à 20 ans, munis ou non de patins, doivent payer l'entrée.

Les billets visiteurs sont supprimés durant l'exploitation de la patinoire.

L'accès à la buvette n'est possible qu'en passant par la caisse de la patinoire.

Les chiens ne sont pas admis dans l'enceinte de la patinoire.

CONSEIL COMMUNAL

ZENITH · LE CASTEL
dès Fr. 265.—
50 modèles en stock

von GUNTEN

LA CHAUX-DE-FONDS
av. Léopold-Robert 21
Tél. (039) 2 38 03

PIANO

On demande à acheter, bas prix, paiement comptant, piano brun, pour famille alsacienne habitant la région, pour les enfants. Faire offre avec indication de prix et marque, sous chiffre H. Z., au bureau de la « Sentinelle ».

CHRONIQUE GENEVOISE

Après la manifestation en faveur des objecteurs de conscience

Plusieurs centaines de personnes, principalement des jeunes, ont répondu à l'invitation de se joindre à la manifestation organisée à la suite du procès d'objecteurs de conscience qui s'est déroulé, jeudi matin, à la salle du Grand Conseil, et que nous avons relaté dans notre édition de vendredi.

Lors de cette manifestation, organisée par les chrétiens du mouvement Témoignage chrétien, le Service civil international et le Mouvement de la réconciliation, prirent la parole MM. René Bovard, sur l'objection de conscience, et Christian Grobet, sur l'initiative contre l'exploitation des armes.

Le discours de R. Bovard

Du discours de M. R. Bovard, nous extrairons les passages suivants:

Nous, les objecteurs de conscience, refusont le service militaire parce que nous ne voulons plus être *complices* de la préparation à la guerre. Nous ne supportons plus le jésuitisme de la fameuse phrase: « Si tu veux la paix, prépare la guerre », ni le mensonge de la paix romaine, ou de la paix américaine, ou de la paix soviétique, de quelle paix que ce soit qui ne préserve qu'un ordre établi au bénéfice de quelque tyran victorieux, fût-il une nation, une classe ou une doctrine. Nous n'acceptons plus les phrases des dirigeants des peuples, du nôtre aussi, qui appellent la paix de leurs vœux et qui en même temps poursuivent la course aux armements.

(...) Nous ne refusons pas de servir. Mais nous ne voulons pas servir en détruisant. Etre prêt à donner sa vie, prendre ce risque, comme nous l'enseigne la loi militaire, sans doute, mais celle-ci cache que le devoir qu'elle impose est avant tout de prendre la vie de l'autre. Il est compréhensible que nous refusions ce genre de service à deux faces. Nous voulons un service qui dans son principe même soit non seulement un refus de la guerre et de sa préparation, mais bien plus un service tendant à *empêcher* la guerre, c'est-à-dire un service rétablissant la confiance entre les hommes, un service refusant ce qui sépare les hommes, un service qui soit une preuve, *la* preuve, de la fraternité entre les hommes.

Tel a été le but de Pierre Ceresole quand il a créé le Service civil international; et, puisque je cite ce nom ici, je signale que la biographie de ce grand Suisse vient de paraître, portant comme sous-titre: *La passion de la paix*. Oui, il s'agit d'une passion, d'une passion lucide qui ne craint pas de dire où sont les crimes et les lâchetés, les injustices et les exploitations, mais qui dépasse ces vérités en leur opposant des actes qui sont des actes de service, d'aide, de compréhension, de camaraderie, de sacrifice au besoin, d'aide qu'on apporte a l'un parce qu'il est **tous**. Nous demandons un **statut** en faveur de l'objecteur de conscience lui permettant d'accomplir un service qui soit en accord avec une conscience religieuse, gumaniste, philosophique, politique; qui place au centre de sa collaboration non plus un pays déterminé, mais l'espoir d'un monde en paix. Le sens que nous donnons à **ce statut n'est pas d'être une simple équivalence au service militaire,** une loi qu'on ajoute simplement à d'autres lois, mais la possibilité offerte à tout Suisse en âge de servir de se consacrer essentiellement au rétablissement de la confiance entre les hommes, à la lutte pour la justice et la vérité. Un tel statut n'est pas une **récupération** dans le cadre national, mais une ouverture sur le monde et l'avenir. Si tant de jeunes cherchent leur raison d'être, c'est que pour l'instant ils ne trouvent guère d'ouvertures à leurs aspirations. Un statut pour les objecteurs de conscience est une de ces ouvertures. Ceux qui présentement font le sacrifice d'aller en prison pour leur conviction.

Le discours de Ch. Grobet

Christian Grobet, conseiller municipal et président des Jeunesses socialistes suisses, prit ensuite la parole au nom du comité d'action en faveur de l'initiative contre l'exportation des armes en idiquant pour quelles raisons cette question avait été liée à celle de l'objection de conscience lors de la manifestation. Ces deux questions ont ceci de fondamentalement commun : la lutte contre la guerre, le refus de tuer son prochain, le refus d'utiliser la force comme moyen de régler des conflits.

Il ne s'agit pas simplement de se complaire dans un pacifisme donnant bonne conscience. Il faut travailler à éliminer les causes de conflit, dont le principal à l'heure actuelle est le fossé sans cesse grandissant entre les pays riches et les pays pauvres, l'exploitation éhontée des uns par les autres.

A ce sujet, il faut constater que la Suisse, si elle n'a pas de passé colonial, participe de façon active à cette exploitation, non seulement par ses investissements dans le tiers monde, mais encore par le rôle déterminant que joue les banques suisses pour faciliter l'évasion des capitaux des pays en voie de développement.

Que fait notre pays en contrepartie? La Suisse est, selon les statistiques de l'OCDE, le pays européen qui accorde proportionnellement à son revenu, l'aide publique la plus faible aux pays en voie de développement. Il ne suffit pas de donner un peu d'aide humanitaire pour apaiser sa conscience, aide d'autant plus hypocrite si l'on songe aux armes fournies aux belligérants par notre pays.

Il faut donc lutter contre toute une série d'abus, mais celui de l'exportation des armes est peut-être, en raison de son actualité, celui qui parait le plus criant, le plus scandaleux.

Tout le monde a encore dans son esprit le scandale Buehrle, découvert par un journaliste de notre pays qui se trouvait au Nigeria, scandale qui ne fait que s'ajouter aux précédents. Et pourtant, les autorités fédérales nont pas pris les mesures qui s'imposaient, se contentant de nommer une commission pour étudier le problème, le meilleur moyen pour l'enterrer ! Bien plus, quelques mois plus tard seulement, le Conseil fédéral a renouvelé ses commandes d'armes à la maison Buehrle.

On sent que nos autorités se heurtent à une puissance économique contre laquelle elles restent impuissantes, comme la loi sur la Banque Nationale qui va probablement être retirée au profit d'un accord privé sous la pression des milieux financiers tout-puissants, comme pour la protection des locataires où la lutte est loin d'être terminée. C'est « le pot de terre contre le pot de fer » !

C'est la raison pour laquelle il a paru que le seul moyen d'obtenir un résultat, c'était de saisir le peuple de ce problème par une initiative constitutionnelle. L'orateur rejeta les affirmations selon lesquelles cette initiative présenterait des risques pour notre économie.

Non seulement, l'industrie d'armement ne présente qu'une très faible part de nos exportations (moins de 1 %), mais encore elle devrait pouvoir être facilement reconvertie d'autant plus en raison des mesures de réduction de main-d'œuvre étrangère et du frein au développement économique (mesures antisurchauffe) que nos autorités se voient obligées de prendre. Enfin, il faut relever que les ouvriers travaillant dans l'industrie de l'armement ne sont pas mieux payés que les autres ouvriers de la métallurgie. Ce ne sont donc pas eux qui bénéficient des bénéfices qui peuvent être faits dans ce secteur.

Christian Grobet conclut en s'associant aux jeunes qui refusent cette société, qui est la nôtre, fondée sur l'hypocrisie, les fausses valeurs, l'exploitation, la course au profit où il suffit d'écraser son prochain pour atteindre son but. Les jeunes contestent cette société et luttent pour une société fondée sur la jusice sociale, l'égalité des hommes et des peuples.

POURQUOI LE PARTI SOCIALISTE?

1. PRÉSENTATION

Le Parti socialiste lutte depuis près d'un siècle dans notre pays pour un ordre social plus juste. Parti humaniste, il place la liberté individuelle et le développement harmonieux de l'être humain au centre des ses préoccupations. Par son droit de vote, le citoyen suisse peut s'exprimer librement. Qu'il l'utilise comme voudraient l'utiliser ceux qui ne l'ont plus à Athènes ou à Prague!

Le Parti socialiste veut donner à chaque enfant les mêmes chances de départ. Mais il va plus loin. Partant des idées d'égalité et de justice, il a toujours été solidaire des victimes de la société, malades, handicapés, vieillards. Ce parti, qui rejette la facilité, sait qu'en Suisse le progrès social est conditionné par l'expansion économique. Mais il sait aussi que la réciproque est vraie. C'est pourquoi il veut que la gestion de l'Etat soit adaptée aux nécessités de l'ère moderne, car les tenants de l'économie de marché se préoccupent avant tout des besoins de quelques-uns, souvent égoïstes, et non des besoins fondamentaux de tous: logements, écoles, culture, arts, sécurité, santé.

Ce parti, qui est le premier en Suisse, a, bien qu'il ne soit pas au pouvoir, donné à notre pays des magistrats dynamiques qui exercent une action novatrice et bénéfique dans les domaines social et culturel surtout.

Pour un printemps social
GENÈVE PRÉND
le parti de la justice et de la liberté,
Genève vote
SOCIALISTE

La prolifération des armes nucléaires

Le Mouvement suisse contre l'armement atomique communique :

« Le groupe romand du Mouvement suisse contre l'armement atomique

— demande au Conseil fédéral de signer sans retard le Traité contre la prolifération des armes atomiques, conformément à sa déclaration de principe du 17 novembre 1967. Aujourd'hui, plus de 80 Etats ont apposé leur signature et il n'y a aucune raison que la Suisse soit une des dernières nations à suivre cet exemple, alors qu'elle devrait le donner ;

— recommande à tous ceux qui appuient le mouvement de signer et de faire signer l'initiative populaire visant à un contrôle renforcé des industries d'armement et à l'interdiction des exportations d'armes, et de soutenir financièrement les efforts du comité d'action.

» Pour réaliser ce dernier point, vous trouverez en annexe une carte prévue pour cinq signatures :

— elles devront émaner de la même commune ;

— les femmes ne sont pas admises à signer, mais elles peuvent récolter des signatures.

» Les cartes sont à retourner, même partiellement remplies, au comité d'initiative, après avoir été pliées, l'adresse à l'extérieur. Les signatures seront transmises par nos soins aux autorités communales, pour contrôle.

» Vous êtes invités à aider à couvrir les frais de la campagne à l'aide du bulletin de versement annexé. »

Mouvement suisse contre l'armement atomique, groupe romand, case ville 1847, 1002 Lausanne.

Mémento genevois

COMÉDIE (tél. 24 05 00): 20.45, «Le Baladin du Monde occidental», de J.-M. Synge, adapt. de Jacques Panijel, avec Dominique Labourier, Michel Cassagne, François Simon et Jean Vigny.

Collège Rousseau: journée anglaise Un restaurant à disposition des élèves

La Direction générale de l'enseignement secondaire communique :

« Le principe de la journée continue avec arrêt de 1 h. 15 à midi, proposé par la direction du collège Rousseau, a été accepté par l'ensemble des professeurs de ce collège et par la très grande majorité des parents consultés par écrit lors de deux séances qu'avaient organisées les associations de parents du collège de Genève et de l'Ecole supérieure de jeunes filles, en février dernier. Il serait regrettable que ce progrès soit remis en question avant une expérience suffisamment longue.

» Les élèves n'ont aucune obligation de prendre le repas à la caffeteria ; ils peuvent apporter leur pique-nique et le consommer sur les tables du réfectoire. Le prix de 2 fr. 60 ne paraît pas dépasser de beaucoup le prix de revient d'un repas à domicile. Dans un budget familial, il ne concerne d'ailleurs que quatre repas par semaine. D'autre part, il est sensiblement le même que celui des repas servis par la maison des jeunes. L'Etat prend à sa charge la fourniture du matériel de cuisine et les frais d'eau chaude et d'électricité.

» La constitution d'une commission consultative paritaire est prévue par le projet de convention réglant l'exploitation du collège Rousseau. En attendant la signature de cette convention par le Département de l'instruction publique et par la grande entreprise de la place qui dirige le restaurant, une commission se réunira incessamment pour étudier le problème. »

AU GRAND THÉATRE

« Platée », de Rameau

Avec ce spectacle, présenté par l'Opéra de Lyon, notre théâtre continue une heureuse cure de rajeunissement.

Opéra-ballet, ballet, opéra bouffe, opérette même ? Peu importe le nom pour désigner cette œuvre pleine de santé, d'esprit moderne, burlesque. Mozart, Offenbach, Lulli s'y retrouvent. Bien sûr, il y a l'esprit de l'époque, certains poncifs. Qu'importe. Plus d'un siècle et demi d'oubli sur un auteur de grande valeur.

On s'est ingénié à rendre ce spectacle aussi vivant que possible. Costumes, ballets, orchestre, chœurs, sont ici encore l'objet de soins attentifs et le résultat est dans l'ensemble tout à fait bon. Les solistes, on les comprend, ce qui est rare. Là encore, on sent que chacun met tout son cœur à bine faire. Impossible de citer tout le monde.

« Platée », cette naïade laide et amoureuse, donne l'occasion à Jupiter de se défaire de la jalousie de Junon. M. Michel Sénéchal a joué le rôle, l'a chanté aussi bien sûr, avec une maestria merveilleuse, un équilibre, un sens du comique, une voix souple et harmonieuse.

Pour pasticher une phrase célèbre, disons qu'il faut aller voir « Platée » avant de mourir.

Intérim.

RÉSOLUTION FOMH

Pénurie de logements et construction

L'assemblée annuelle du Syndicat des métallurgistes FOMH s'est tenue le 30 septembre, dans la salle du Faubourg. Les délégués ont, entre autres, renouvelé leur comité directeur, dont la présidence sera assurée à nouveau par Louis Falquet. Au cours de l'examen des problèmes d'actualité, l'assemblée :

constate que le problème du logement des travailleurs de condition modeste reste entier en raison de l'extension de l'économie locale et de l'absence de plans adéquats à plus longue échéance des autorités cantonales pour y faire face ;

estime qu'en dehors de l'effort envisagé par le Conseil d'Etat en ce domaine, le patronat se doit de faire un effort exceptionnel pour pallier cette pénurie de logements dont souffrent tous les salariés suisses et étrangers ;

souhaite qu'au travers du projet de loi sur l'assurance maladie en discussion au Parlement cantonal ou suite à son application, les employeurs assument leur devoir social en participant financièrement à l'assurance des frais pharmaceutiques et médicaux des salariés, soulageant ainsi leur famille d'une dure charge qui devient de plus en plus insupportable ;

revendique pour les travailleurs de l'industrie des machines et de la métallurgie une meilleure participation à la conjoncture actuelle que traverse cette importante branche de notre économie locale.

OFFRES D'EMPLOI

Département de l'instruction publique

ÉCOLE TECHNIQUE SUPÉRIEURE DE GENÈVE

Un poste complet de

professeur de mathématique

(22 à 26 heures d'enseignement) est à repourvoir à l'ETSG.

Exigences: licence ès sciences mathématiques et certificat d'aptitude à l'enseignement.

Entrée en fonctions: immédiatement.

Le cahier des charges et le bulletin d'inscription peuvent être obtenus au secrétariat des Ecoles techniques, rue de la Prairie 4, 1202 Genève, tél. 44 77 50.

Les candidatures doivent parvenir à M. Louis Huguenin, directeur, jusqu'au vendredi 31 octobre 1969.

Le conseiller d'Etat chargé
du Département de l'instruction publique:
André CHAVANNE

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

cherche, pour faire face aux exigences que lui impose son développement:

un directeur administratif

Le titulaire de ce nouveau poste fera partie, sous la présidence du recteur, de la direction générale de l'Université; en qualité de chef hiérarchique de l'ensemble du personnel administratif, il sera chargé notamment de la gestion des moyens à disposition dans l'intérêt de l'enseignement et de la recherche; il participera à la transformation et au développement de l'Université.

L'Université, qui offre des conditions de rémunération correspondant aux exigences du poste à pourvoir, souhaite s'attacher les services d'une personnalité de formation universitaire (économiste, juriste, etc.) possédant une expérience professionnelle de cadre, si possible dans le secteur administratif et financier.

Les candidats, de nationalité suisse et de langue française (connaissant si possible l'allemand et l'anglais), sont invités à faire parvenir leurs offres de services complètes au vice-recteur E. Heer, Ecole de physique, 1211 Genève 4, avec la mention « directeur administratif », jusqu'au 15 octobre 1969.

VAUD

LES CIRCONSTANCES DE LA VIE POLITIQUE

**LE MARCHAIRUZ
L'IMPOSSIBLE TROUPEAU**

Il y a quelques jours, les Jeunesses radicales ont tenu leurs assises au Marchairuz. La « Feuille d'Avis de la Vallée de Joux » nous confie à ce propos :

« Représentants de la presse et Comité cantonal compris, 18 personnes étaient présentes dans la grande salle de l'Hôtel du Marchairuz, à l'ouverture du congrès des Jeunesses radicales vaudoises, samedi matin.

» Si l'on sait que ce parti compte environ 2000 membres dans le canton, le moins qu'on en puisse déduire est que les splendides douceurs automnales de notre haut Jura restent d'un pouvoir attractif insuffisant pour le monde politique.

» Le distingué président, M. J.-E. Balmat devait d'ailleurs le regretter d'emblée en même temps qu'il stigmatisait le manque d'enthousiasme de certains responsables régionaux.

» Il est vrai que les jeunes loups de 1950 ne présentent maintenant plus guère de menace de scission pour le grand parti qui s'efforce, avec succès, de limiter leurs ardeurs juvéniles. »

La remarque est judicieuse. Mais pourquoi s'étonner qu'il y ait eu si peu de participants au Marchairuz: les loups et les moutons n'ont jamais fait bon ménage !

**LAUSANNE
UN TEMPÉRAMENT
DE GAGNEUR**

Lu dans la « Nation » sous la signature de F. Cordey :

« Il est bien difficile de ne pas se rendre compte que nous vivons l'année Napoléon.

» De la librairie à la station d'essence, on consomme du Napoléon, sous forme de livres ou sous forme de points donnant droit à des écus frappés à l'effigie de l'aigle. Les magazines de l'homme et de la femme modernes lui réservent un espace qui va même jusqu'à empiéter sur celui réservé habituellement aux désodorisants et à Brigitte Bardot. La dernière victoire de Napoléon aura été de s'intégrer à la panaplie de la société de consommation. Mais qu'est-ce qui lui vaut cette promotion de vente ?

» Ce n'est pourtant pas son code qui n'égaie plus que la mémoire des juristes. L'université napoléonienne a depuis peu rejoint l'esclavage au musée des hontes de l'histoire : cela peut paraître curieux : notre époque qui aime tant les structures oublie ou honnit les seules structures que Napoléon ait donné à la France. A part ça, il l'a saignée et ruinée pendant que l'Angleterre accomplissait sa révolution industrielle. Mais alors, qu'a-t-il fait au juste pour mériter ces louanges qui en cette année Napoléon fusent de toute part ?

» Tel un champion cycliste, Napoléon est «entré dans la légende» en immortalisant des bourgades inconnues jusqu'alors : Lodi, Austerlitz, Wagram, Friedland... c'est un « palmarès ». Napoléon avait un « tempérament de gagneur » : ce sont ces conquêtes qui lui ont valu le surnom d'ogre et non pas les milliers de soldats qu'elles ont engloutis.

» C'est fou ce que notre époque adore l'inégalité, elle qui se croit si juste et égalitaire. Toute la motivation de la consommation est du reste basée sur le sentiment de supériorité que procure la possession de tel objet. Dans tous les domaines il faut des « idoles » ou des « papes ». Ne parle-t-on pas des « papes de la vente ».

» On tolère et souvent même on vénère les abus les plus criants quand ils sont présentés dans un contexte d'épopée. On refusera une augmentation de traitement aux enseignants, mais on jugera normal le cachet mirifique de telle vedette. Peu importe que Napoléon ait dit, comme le signalait Henri Guillemin dans son récent article de la « Gazette de Lausanne » : « La France ? Je couche avec ; elle fait ce que je veux, elle paie » ; peu importe son népotisme éhonté : ce qui compte, ce sont ses victoires. »

Malgré les réticences que nous éprouvons à l'égard de certaines prises de position de la « Nation », nous ne trouvons pas une virgule à changer au texte de M. Cordey. Aurait-il parfois le cœur à gauche ?

**LE CHENIT
UN ENNEMI DE LA LOGIQUE**

La «Feuille d'Avis de la Vallée de Joux » ouvre toutes grandes ces colonnes à ces lecteurs. Il en est, parmi eux, de fort curieux. Ainsi ce nommé G. P. qui écrit :

« Certes, et il faut le reconnaître, lorsque la majorité du Conseil communal changea, on vit apparaître des hommes nouveaux. C'était dans l'ordre des choses. Après une Municipalité qui était l'héritière d'une mentalité dominée par une sorte de hantise des crises vinrent des hommes qui eurent le courage d'entreprendre. Ce fut un bien pour notre commune, personne n'en disconviendra. Et aujourd'hui, d'autres tâches se présentent. Il y a l'assimilation de la population étrangère, toujours plus nombreuse, il y a la transformation de la situation économique qui est la conséquence de la diminution toujours plus grande des agriculteurs. C'est pourquoi la proportionnelle, au Chenit, n'aura plus grand sens. »

Ainsi donc, selon ce curieux G. P., c'est à l'heure où de très graves problèmes se présentent à tous qu'il faut empêcher toute une partie de la population d'être représentée dans les autorités !

En fait de logique...

VÉBÉ.

Passionnantes joutes sportives à Bellerive

Samedi après midi se sont déroulées sur l'emplacement du parking de Bellerive, des compétitions inédites. Près d'une centaine de gosses lausannois se sont mesurés dans des courses de vélos, de tricycles et de trottinettes. Cette manifestation a été organisée par Coop-Juniors avec la collaboration de la Pédale lausannoise. Ces épreuves ont remporté un succès flatteur, et les concurrents vaincus se sont juré de prendre la revanche l'année prochaine, alors que les champions attendent leurs adversaires de pied ferme.

«L'essentiel n'est pas de gagner seulement, mais de participer », telle était la devise de ces petits garçons et de ces petites filles qui ont rêvé, l'espace d'un parcours, d'être un roi de la «petite reine» avec l'âme d'un Merckx... la volonté d'un Kubler, la classe d'Anquetil. Qui sait, peut-être un jour, l'un d'eux viendra inscrire son nom au palmarès des grandes compétitions.

Les défaites s'oublient vite et cette journée laissera le souvenir d'une rencontre amicale, mais passionnante.

Départs

Le Parti libéral lausannois a pris acte avec regret, jeudi, du désistement de M. Georges Jaccottet pour les prochaines élections communales. M. Jaccottet siégeait depuis vingt ans à la Municipalité de Lausanne en qualité de directeur des écoles. Agé de 60 ans, il désire se consacrer entièrement à son mandat de conseiller national.

C'est le deuxième départ enregistré à l'exécutif lausannois en vue des élections de cet automne, après celui de M. Edouard Dutoit, radical.

Une autre démission importante est annoncée à la Municipalité de Vevey, celle de Marcel Brawand, socialiste, qui est aussi conseiller national.

Forum au Lignon

Désireux de provoquer, à la veille des prochaines élections cantonales, une prise de conscience parmi les électeurs et les électrices de notre cité et de les intéresser à la chose publique, le Lignon's Club organise un débat public qui aura lieu à la Salle des fêtes du Lignon, le mercredi 8 octobre, à 20 h. 30.

Ce débat, qui réunira des personnalités des diverses tendances politiques : M. J. Brolliet, libéral, M. M. Daetwyler, de l'Alliance des indépendants, M. H. Duboule, du Parti indépendant chrétien-social, M. R. Ducret, du Parti radical, M. H. Jenni, vigilant, M. A. Magnin, du Parti du travail et M. P. Wyss-Chodat, du Parti socialiste. La discussion sera animée par M. W. Hutmacher, sociologue, directeur du Service de la recherche sociologique.

LAUSANNE : Eaux plus pures. — A des fins d'analyses bactériologiques, le Service d'hygiène procède chaque semaine, en été, depuis 1957, à des prélèvements d'eau dans le secteur compris entre Bellerive-Plage et l'embouchure de la Chamberonne.

Compte tenu des fluctuations météorologiques et des courants lacustres, on doit relever que les analyses de ces dernières semaines montrent une nette amélioration de l'état sanitaire des eaux dans cette zone balnéaire, notamment vers Bellerive et les bains publics.

Ces constatations démontrent le résultat bénéfique des travaux d'assainissement entrepris dans ce secteur et la mise en service de la station d'épuration des eaux de Vidy.

Les hommes sont si bêtes qu'une violence répétée finit par leur paraître un droit. Helvétius.

UNIVERSITÉ POPULAIRE DE LAUSANNE

SEMESTRE D'HIVER 1969-1970
Ouverture des cours : lundi 13 octobre 1969

Introduction à la connaissance de l'art égyptien — Evolution de l'ameublement : de Toutankhamon à Louis-Philippe — Partons pour la Grèce — Histoire de la musique : histoire générale de l'art lyrique — Cinéma et culture (films documentaires et artistiques) — Connaissance du cinéma (projections commentées) — Cours de langue française : explication de textes — Littérature française : le Nouveau Roman — Littérature anglaise (en anglais) — Histoire des civilisations : les civilisations préhistoriques — La vie quotidienne au Pays de Vaud sous le régime bernois — Evolution de l'humanité : Jésus de Nazareth — Philosophie: la philosophie aujourd'hui — Pédagogie familiale: les soucis des parents de l'écolier — Droit civil : droit des obligations et droit commercial — Economie politique : les cadres et les mécanismes de la vie économique — Mathématiques générales (cours élémentaire) — Mathématiques : (cours supérieur) — Chimie organique : la synthèse organique — Métamorphisme et orogenèse — Quelques aspects de la vie des oiseaux.

Finance d'inscription : Fr. 9.— pour un cours semestriel d'une heure hebdomadaire. Fr. 16.— pour un cours semestriel de deux heures hebdomadaires.

Programme, inscriptions et renseignements **au secrétariat, rue Pichard 12 (2e étage), tél. 22 43 48.** Compte de chèques et virements postaux 10 - 106 06.

Pendant la période des inscriptions, le secrétariat est ouvert comme il suit :

— du 25 septembre au 25 octobre : de 9 à 11 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30 ; le samedi, de 8 h. 30 à 11 h.
— dès le 27 octobre : de 9 à 11 h. et de 14 à 18 h. ; le samedi, de 8 h. 30 à 11 h.

En mémoire d'Auguste Forel

Du 1er au 31 octobre, la Bibliothèque cantonale universitaire honore la mémoire d'Auguste Forel (1848-1931). L'occasion de cette exposition est donnée par la publication de l'inventaire des archives d'Auguste Forel par le département des manuscrits de la Bibliothèque cantonale universitaire.

L'exposition s'ouvre sur une évocation de l'enfance de Forel à Vaux-sur-Morges et sur sa passion précoce pour l'observation des insectes: les cahiers de croquis, de notes et de réflexions du jeune savant en herbe nous conduisent à la période d'étude. Zurich, Vienne, Munich où nous rencontrons les professeurs célèbres et les condisciples de Forel, Eugène Rambert à Zurich, le professeur Meynert à Vienne, l'anatomiste Gudden à Munich, ses amis Edouard Bugnon, Eugène Burnand, Carlo Emery, etc.

Puis s'ouvre la vie professionnelle de Forel : les dix-neuf ans de direction de l'Hôpital psychiatrique du Burghölzli à Zurich, les recherches et les voyages scientifiques que jalonnent d'innombrables publications sur l'anatomie du cerveau, les maladies mentales, l'hypnotisme, les questions sexuelles et les fourmis, dont il rassembla une collection unique au monde.

La deuxième partie est entièrement consacrée à Auguste Forel, homme de lutte : lutte contre l'alcoolisme, contre le chauvinisme et la guerre, action en faveur de la culture populaire (Ligue pour l'action morale, Maison du Peuple de Lausanne), etc. Au passage sont évoqués les nombreux personnages que son inlassable activité lui fit rencontrer : Romain Rolland, Henri Guilbeaux, Georges Renard, Barbusse et bien d'autres.

Cette modeste exposition s'efforce ainsi de situer un homme dont l'apport aux sciences et à la vie publique et politique fut d'une importance considérable.

WILLIAM'S LIQUOR
LIQUEUR FINE DE POIRE
MORAND · MARTIGNY

Cinémas lausannois

A. B. C. T. 22 35 52-53
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 — 16 ans
Première suisse romande
Pour la police, un crime est une chose courante, sauf quand le suspect est un policier! Un film de Stanley Niss:
PENDULUM...
George Peppard, Jean Seberg, Richard Kiley - Technicolor - Parlé français
« Excellent film policier. »

Athénée Tél. 23 24 12
14.30, 20.00 — 14 ans
3e semaine
Pour la première fois sur écran géant 70 mm., son stéréo le chef-d'œuvre de William Wyler, aux 11 Oscars
BEN-HUR
Charlton Heston, Jack Hawkins, Stephen Boyd, H Harareet (Faveurs suppr.)
Parlé français Louez d'avance

Atlantic T. 22 11 44-45
14.30, 17.00, 20.30 — 16 ans
Jean Yanne, Annie Girardot, Francis Blanche dans le film aux 4 Grands Prix de Gérard Pires
EROTISSIMO
Le plus Dro...liss...si...mo de l'année
Scénario: Nicole de Buron
(«Les Saintes Chéries»)

Bel-Air Tél. 23 53 12
14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 — 16 ans
Première - En français
Monica Vitti dans son meilleur rôle !
LA FILLE AU PISTOLET
(LA RAGAZZA CON LA PISTOLA)
de Mario Monicelli, avec Stanley Baker
En couleurs

Bourg Tél. 22 86 22
14.30 17.00 19.00, 21.00 — 18 ans
Première suisse - Parlé français
Prix Georges Sadoul - Grand Prix des cinémas d'art et d'essai
Pierre Brasseur et Ligia Branice dans
GOTO L'ILE D'AMOUR
avec Ginette Leclerc, René Dary, Guy Saint-Jean - Fav. suspendues à 21.00
Un film exceptionnel de W. Borowczyk

Capitole Tél. 22 51 32
14.30, 17.00,20.30 — 16 ans
Première vision
Gina Lollobrigida déborde d'humour italien et de charme
BUENA SERA MRS. CAMPBELL
avec Sheley Winters, Phil Silvers, Peter Lawford, Telly Savalas - Technicolor

Colisée Tél. 32 51 25
15.00, 17.00, 20.30 — 18 ans
DERNIER(S) JOUR(S) de notre hommage à Louis Jouvet
Louis Jouvet et Eric von Stroheim dans
L'ALIBI
Le chef-d'œuvre des films criminels
Dialogue de Marcel Achard

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 — 16 ans
Un superwestern avec Gregory Peck et Eva-Marie Saint
L'HOMME SAUVAGE
En couleurs
Panavision - Technicolor

Lido Tél. 23 21 44
14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00 — 16 ans
En première - 3e semaine
Le dernier Pierre Etaix, à pleurer de rire
C'est un bain de fraîcheur pour l'esprit
LE GRAND AMOUR
Un beau film, un bon film, un vrai film, un film à voir! Faveurs supprimées
En couleurs

Métropole Tél. 23 62 22
14.30, 17.00, 20.30 — 12 ans
Niven, Belmondo, Bourvil, Wallach et Sylvia Monti dans
LE CERVEAU
Un film de Gérard Oury
Venez rire avec eux !
Eastmancolor - Franscope - Fav. susp.

Palace Tél. 22 13 30
14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 — 10 ans
Première suisse
La nouvelle vedette «Walt Disney» arrive dans une pétarade de gags !
(THE LOVE BUG)
UN AMOUR DE COCCINELLE
avec Dean Jones et Michèle Lee
Technicolor Parlé franç. - Fav. susp.

Romandie Tél. 23 47 64
14.15, 17.15, 20.15 — 14 ans
1re suisse romande - 2e semaine
LA BATAILLE D'ANGLETERRE
Une production Harry Saltzman
Parlé français - Toutes faveurs susp.

Corso-Renens Tél. 34 00 35
CINÉ-CLUB

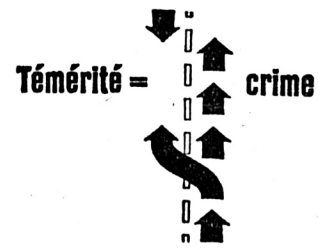

GENÈVE

Dans le cadre de la campagne pour les élections du Grand Conseil et du Conseil d'Etat

ANDRÉ CHAVANNE

conseiller d'Etat, chargé du Département de l'instruction publique, parlera

**DU JARDIN D'ENFANTS
AU CYCLE D'ORIENTATION**

mardi 7 octobre, à 20 h. 30, à l'aula de l'école des Boudines, à Meyrin. — Discussion.
Cordiale invitation à tous.

Section socialiste de Meyrin

Coalition SPD-FDP: Premières réactions à l'Est

La coalition du progrès socialiste-libéraux dirigera l'Allemagne fédérale et Willy Brandt sera chancelier à Bonn: cette alternative apparaît maintenant comme certaine, d'autant plus qu'elle rallie à elle les membres du FDP jusqu'alors réticents: ainsi, M. Erich Mende, ancien président du parti FDP, qui prônait auparavant une coalition avec la CDU/CSU s'est rallié samedi avec tous les membres présents du grand comité du FDP de Rhénanie-Westphalie, réuni à Dusseldorf, à la coalition SPD/FDP.

L'actuel chancelier fédéral, M. Kiesinger, président du Parti chrétien-démocrate, a annoncé samedi à la radio que son parti préparait un énergique programme d'opposition.

La « Pravda » dans son édition de dimanche et sous la plume du journaliste moscovite Sergei Vishnevsky, se félicite de l'échec de ce qu'elle appelle les forces revanchardes après les élections législatives allemandes, mais garde une attitude d'expectative face à la nouvele coalition SPD/FDP. Le journal espère que la petite coalition va « respecter ses promesses » et se demande dans dans quelle mesure ette trouvera une solution de remplacement à la politique « belliciste et revancharde » de Bonn.

Pour sa part, le journal « Politika », de Belgrade, écrit dimanche que « la relève de Bonn apporte espoir et réconfort, car elle ouvre pour l'Europe des possibilités nouvelles » en raison de la politique étrangère que comptent suivre les sociaux-démocrates et les libéraux. Un autre journal yougoslave, « Borba », souligne que l'Allemagne « va probablement montrer davantage d'initiative dans la politique européenne ».

Après vingt-six mois de détention à Pékin

ANTHONY GREY LIBÉRÉ

Anthony Grey, le correspondant de l'agence de presse britannique Reuter à Pékin, a été libéré samedi par les autorités chinoises, après être resté en résidence surveillée depuis vingt-six mois. M. Grey, qui est âgé de 31 ans, avait été arrêté quelques mois à peine après son arrivée en Chine, le 21 juillet 1967, en représailles contre l'arrestation à Hong-kong d'employés de presse chinois qui avaient participé à des émeutes dans cette possession britannique. Depuis, ses seules communications avec l'extérieur se bornaient à une lettre mensuelle à sa mère et à sa fiancée. Il semble qu'Anthony Grey quittera la Chine d'ici trois jours. Après cette libération, douze Britanniques sont encore détenus en Chine. Ils avaient été arrêtés entre 1967 et 1969, et on ignore tout de leur sort, à une exception près, un technicien condamné pour espionnage.

Entretiens secrets entre Washington et Hanoï

La Maison-Blanche n'a pas démenti samedi la nouvelle publiée dans la matinée par le quotidien « Free Press », de Detroit, selon laquelle le gouvernement de M. Nixon est entré secrètement en rapport avec le gouvernement de Hanoi, dans le but d'activer une solution négociée au conflit vietnamien.

M. R. Ziegler, porte-parole de la Maison-Blanche, a déclaré à Key Biscayne, en Floride, où M. Nixon passe le week-end : « Nous avons toujours maintenu que nous étudions attentivement tous les développements qui se produisent au Vietnam du Sud, chose que nous faisons actuellement. Nous avons également souligné que nous ne ferions pas de commentaires sur ces développements. »

L'article du « Free Press » indique que l'endroit où ces contacts secrets se tiennent n'est pas connu mais que ce n'est pas Paris où se poursuivent les pourparlers officiels.

● **OTTAWA. — Le ministre des Affaires étrangères soviétiques, M. Andrei Gromyko, a quitté le Canada vendredi soir, après une visite officielle de deux jours qui s'est déroulée, paraît-il, dans un excellent climat.**

● **JÉRUSALEM. — Le procès de l'Australien Michael Rohan — accusé d'avoir incendié la mosquée El Aksa — s'ouvre, aujourd'hui lundi, à Jérusalem et pourra durer entre un et un mois et demi, même si Rohan plaide coupable dès l'ouverture du procès.**

● **TAIPEH. — Les inondations provoquées par les pluies torrentielles qui ont suivi le passage du typhon « Flossie », à Formose, ont fait 47 morts et 28 disparus. Les dégâts sont déjà évalués à plusieurs millions de dollars. On note quelque 300 000 sans-abri.**

● **ESSEN. — Les cinq mineurs emmurés depuis jeudi par 650 m. au fond d'une galerie d'une mine d'Essen sont sauvés. Les secouristes sont parvenus jusqu'à eux en début de soirée, hier.**

● **BRUXELLES. — Un adjudant de l'armée belge, adjoint à l'attaché militaire à l'ambassade de Belgique à Moscou a mystérieusement disparu. L'adjudant avait reçu un ordre de service lui enjoignant de rejoindre la Belgique. Avant de disparaître, il a laissé un message informant ses collègues de sa décision de ne pas rentrer à Bruxelles « pour des raisons d'ordre personnel ».**

● **HANOVRE. — Le Comité directeur du Parti néo-nazi (NPD) a décidé officiellement de contester le résultat des dernières élections générales. Par ailleurs, soupçonné d'avoir blessé deux contre-manifestants à coups de revolver, M. Klaus Kolley, 39 ans, responsable à l'échelon fédéral du service d'ordre du parti NPD a été appréhendé à Cassel.**

● **DOMODOSSOLA. — Un groupe d'ouvriers a occupé l'usine Rumianca, de Pieve Vergonte, à quelque 80 km. de Novare, dans le Piémont. L'occupation s'est effectuée sans incident. Des piquets de grève interdisent l'accès à toute personne étrangère à l'usine qui emploie huit cents ouvriers. Les manifestants entendent ainsi protester contre l'échec des pourparlers qui étaient en cours avec la direction et dont ils la rendent responsable.**

● **WASHINGTON. — Un chasseur Mig 17 de l'armée de l'air cubaine a atterri, dimanche après midi, à la base aérienne d'Homestead, en Floride, à 50 km. au sud de Miami. Le pilote a demandé à bénéficier du droit d'asile aux Etats-Unis, annonce un communiqué commun publié dimanche soir par le Département d'Etat et le Département de la défense. Le droit d'asile a été accordé au pilote.**

● **LIMA. — Le tremblement de terre qui a secoué le centre du Pérou a fait au moins cent morts, selon un bilan officiel donné samedi à Lima.**

CHINE POPULAIRE AN 20

Voici vingt ans que l'immense Chine, livrée pendant un siècle et demi à l'exploitation parfois féroce du monde capitaliste, et aux appétits croissants des empires modernes, en proie depuis 1911 à une guerre civile quasi ininterrompue, à la corruption gouvernementale, aux « seigneurs de la guerre », à l'invasion étrangère, aux famines, et aux inondations séculaires, à la misère effroyable des masses, basculait dans le camp communiste sous l'effet, non de l'URSS, mais de son propre mouvement révolutionnaire intérieur. L'événement frappa par son gigantisme et demeure certainement l'un des principaux de ce siècle. Il fut naturellement mal interprété par beaucoup. Les uns y virent contre l'évidence une extension asiatique de l'empire russe, d'autres crurent que la Chine « digérerait » le communisme et le rejetterait comme une doctrine et un corps étrangers. En réalité, elle l'adapta à sa nature historique et sociale, devenant cet Etat de vertu, de pauvreté planifiée et de dogmatisme idéologique outrancier montrant la voie — une voie difficile — aux nations miséreuses du tiers monde accablées par un sous-développement que la Chine a entrepris de briser par des moyens héroïques. Entreprise d'autant plus énorme que sa population, de 550 millions en 1949, est passée aux alentours de 800 millions aujourd'hui. Toute réussite est relative, et la réflexion ici sera différente selon que l'on compare le bilan chinois à celui de l'Inde ou à celui du Japon pour prendre deux exemples opposés. Mais on ne peut nier le saut vers le progrès effectué par la Chine populaire, en vingt ans, malgré les erreurs dues à la surestimation des moyens (le « grand bond en avant » et les communes populaires) ou l'expérience périlleuse de la « révolution culturelle ».

Les célébrations du premier octobre à Pékin paraissent bien confirmer que cette dernière parenthèse est close. A peine remise de l'électrochoc maoïste, et sans doute sérieusement inquiétée par la menace, réelle ou supposée, d'une « guerre préventive » déclenchée par l'URSS, la bureaucratie dirigeante de la Chine a voulu présenter une façade d'unité, de cohésion et de force. Le président du conseil Chou En-lai, le plus universel des dirigeants chinois, semble être au faîte de son influence. On a remarqué, à la réception de mardi soir la présence de personnalités malmenées par la « révolution culturelle », comme Chen Yi, ou oubliées, comme le vieux Chou Teh.

Un ordre précaire a pu s'instaurer au sein de la hiérarchie remaniée. Mais il serait hasardeux de dire que le problème de la succession de Mao est réglé, un Mao qui entre plus que jamais vivant dans sa légende, et dont l'esprit importe plus que le corps. Cela n'empêchera pas les spéculations démenties de reprendre leur envol, parmi lesquelles il est parfois difficile le faire la part entre la sensation et la perspicacité.

S'oriente-t-on vers une trêve de longue durée entre Moscou et Pékin, ou n'y a-t-il qu'une accalmie avant la tempête ? Des signes légers permettent d'espérer que le cauchemar d'un conflit sino-soviétique sera conjuré. La même sagesse qui a fait reculer la « guerre froide » entre l'URSS et les Etats-Unis doit permettre d'établir aussi la coexistence avec la Chine, car il n'y a pas d'avenir meilleur pour l'humanité sans elle et contre elle.

« Le Peuple de Bruxelles » **B. F.**

Remaniement du cabinet britannique: Une «concentration»

Le premier ministre britannique, Harold Wilson, a procédé, dimanche, à un remaniement de son cabinet. Il a nommé M. Thompson ministre chargé des négociations avec le Marché commun.

Le remaniement a été fait en fonction des prochaines élections législatives britanniques, qui doivent se dérouler dans 18 mois.

Le changement le plus important opéré au sein de son cabinet par H. Wilson consiste en la concentration des ministères des affaires sociales et économiques.

Anthony Wedgwood Benn, ministre de la Technologie, conserve ce titre, mais son département absorbe désormais celui de l'énergie et certains des services du Ministère du commerce et de celui des Affaires économiques. Pour l'aider dans l'accomplissement de sa tâche, deux «jeunes ministres » lui sont adjoints: Reginald Prentice, jusqu'ici ministre du Développement des pays d'outre-mer, et l'ancien sous-secrétaire d'Etat au Ministère du trésor, Harold Leaver.

La deuxième concentration concerne les anciens ministères du logement et du gouvernement local, ainsi que le Ministère des transports.

Anthony Crosland, jusqu'à présent ministre du Commerce, prend la tête du second « super ministère », qui s'appellera désormais secrétariat d'Etat pour l'administration locale et la planification régionale.

Quant à George Thomson, ancien ministre sans portefeuille, il devient en fait ministre adjoint des Affaires étrangères, plus spécialement chargé des négociations éventuelles pour l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. C'est lui qui avait été chargé des négociations avec la Rhodésie au plus fort de la crise entre la couronne et son ancienne colonie.

Le cabinet ne compte plus maintenant que 21 ministres contre 23 dans l'ancien. Les deux « sortants » sont Richard Marsh, ancien ministre des Transports, et Mme Judith Hart, qui avait été nommée, il y a un an, trésorier. Cette dernière prend le poste de ministre du Développement des pays d'outre-mer, qui ne fait pas partie du cabinet.

Anthony Greenwood demeure ministre du Logement et du gouvernement local, mais quitte le cabinet.

Fred Mulley, ancien ministre d'Etat au Foreign et au Commonwealth Office, fait son entrée au cabinet en tant que ministre des Transports.

L'ancien ministre de l'Energie, Roy Mason, devient président du « Board of Trade ». Les nouvelles fonctions du « board » seront axés désormais sur les exportations et l'aide aux pays en voie de développement.

L'un des plus fervents partisans de Wilson, Peter Shore, jusqu'ici secrétaire d'Etat pour les affaires économiques, devient ministre sans portefeuille.

Quittant tout à fait le gouvernement: l'ancien ministre des Transports Richard Marsh; l'ancien chancelier du duché de Lancaster Fred Lee, et l'ancien ministre de la Planification et des questions rurales, Kenneth Robinson.

Nouvelles expériences nucléaires chinoises

Deux nouvelles explosions nucléaires ont eu lieu à la fin du mois de septembre dans le Sinkiang, dont l'une a été souterraine ; cette annonce a été faite samedi soir par Radio Pékin, avec un certain retard qui n'a pas été expliqué.

La radio chinoise précise qu'une bombe nucléaire a explosé sous terre le 23 septembre dernier ; c'était la première explosion souterraine chinoise. Le 29 du même mois, une bombe à hydrogène a explosé, à l'air libre cette fois ; elle représentait la troisième explosion thermonucléaire et le neuvième essai nucléaire chinois dans l'atmosphère depuis le 16 octobre 1964, jour de la première explosion atomique chinoise.

● **DAMAS. — L'Union des avocats arabes a demandé, samedi, aux autorités suisses que le cas des trois commandos palestiniens détenus à Zurich soit déféré au Tribunal fédéral. Leur argument est que ce cas est politique, et qu'il doit ainsi être jugé par une instance fédérale et non par une cour cantonale.**

On se bagarre toujours en Ulster...

De nouvelles bagarres ont éclaté dans la nuit de samedi à dimanche, à Belfast. Après les incidents qui ont opposé des groupes de jeunes catholiques aux soldats britanniques, près du pont Albert, dans le quartier des docks, l'agitation s'est déplacée vers les quartiers est de la capitale de l'Ulster, où la police a lancé une dizaine de grenades lacrymogènes contre deux cents jeunes manifestants protestants. Une centaine de soldats britanniques étaient sur les lieux, protégeant une rue à majorité catholique. Un soldat britannique a été blessé d'une balle peu avant deux heures au cours de la bataille qui s'est livrée dans le quartier de Woodstock Road, à l'est de Belfast.

Un second soldat anglais a été blessé par une balle au cours des bagarres qui ont éclaté, la nuit dernière, dans le quartier protestant ouvrier de Ravenhill Road, également à l'est de la capitale de l'Irlande du Nord. A noter que c'est la première fois que l'armée britannique est intervenue dans ce quartier pour réprimer des troubles.

La CEE encourage Bonn à fixer le cours du mark

La Cour de justice des Communautés européennes a rejeté dimanche soir le recours introduit par l'Allemagne contre la Commission européenne.

Ce recours demandait le sursis de la décision prise par la Commission européenne, décision qui autorisait l'Allemagne à fermer ses frontières pour l'importation de certains produits agricoles, à l'exception de toute autre mesure. Cette décision était opposée aux mesures préventives édictées par Bonn à l'encontre des importations agricoles, à la suite de l'institution du cours flottant du DM.

La Cour a estimé que la décision de la commission est parfaitement valable.

D'autre part, la Commission des communautés européennes a recommandé au Gouvernement allemand de mettre un terme aussi rapidement que possible à la situation existante et de revenir à un taux de change fixe quel que soit par ailleurs le niveau de la parité qu'il lui apparaîtra préférable de retenir à l'issue des procédures de consultation prévues sur le plan communautaire.

Cela s'est passé dans notre pays

DEUX ÉCRIVAINS SONT MORTS. — Deux romanciers suisses alémaniques sont morts au cours du week-end. A Bâle est décédé, à l'âge de 81 ans, l'écrivain Felix Mœschlin, qui était président d'honneur de la Société des écrivaines suisses.

A Berne est décédé, dans sa 75e année, le professeur Georg Stemposki, auteur du roman « Terre bernoise ».

M. VON MOOS A GENÈVE. — Le président de la Confédération, M. Von Moos, était samedi à Genève à l'occasion des assises de la Société suisse des juristes.

STABILITÉ A AARAU. — Les électeurs de la commune d'Aarau ont élu dimanche leur maire et vice-maire. M. Willy Urech, radical, a été élu maire par 1696 voix avec une majorité absolue de 871, et Willi Marti, socialiste, vice-maire par 1457 voix avec une majorité absolue de 688. La participation au scrutin a été de 58 %.

Les sept membres de l'exécutif d'Aarau ont été élus voici trois semaines. A l'issue de ce scrutin, la composition de la municipalité demeure inchangée par rapport à la précédente législature, c'est-à-dire quatre radicaux, deux socialistes et un indépendant.

GROS INCENDIES A LUCERNE ET A ZURICH. — Un hôtel de Lucerne a été complètement détruit par un incendie, samedi matin. Neuf policiers et pompiers ont été blessés tandis que les quelque 20 personnes qui se trouvaient dans l'hôtel ont pu être sauvées.

A Zurich également, un incendie a éclaté dans un des bâtiments de la savonnerie Steinfels, se propageant très rapidement et blessant un ouvrier qui a été brûlé au troisième degré. C'est de la graisse bouillante mise en contact avec une flamme de gaz qui a provoqué le sinistre.

NEUCHATEL, LUGANO ET MORGES FÊTENT LES VENDANGES. — Environ 70 000 personnes ont assisté à la traditionnelle Fête des vendanges de Lugano, animée par une quarantaine de chars, des groupes folkloriques et des corps de musique. De très nombreux visiteurs venus de Suisse alémanique par trains spéciaux ou en voiture ont participé à cette fête tessinoise.

La Fête des vendanges de La Côte a revêtu dimanche à Morges un éclat particulier, grâce au 20e anniversaire de cette manifestation et aussi au beau temps. On estime à plus de 50 000 personnes la foule accourue de toutes parts.

Mais la « reine » de ces fêtes est restée la Fête des vendanges de Neuchâtel, qui a rassemblé quelque 80 000 personnes et dont nous rendons compte en chronique neuchâteloise.

CHALAND GÉANT. — Le week-end a été marqué en Valais par l'inauguration au Bouveret près de Monthey du plus grand chaland lacustre de Suisse. Ce nouveau bâtiment a été baptisé « Le Léman ». Il mesure 52 m. de long et peut transporter plus de 320 m³ de matériaux.